L'écho de CAMPSAS

Bulletin municipal n°45 - Janvier 2024

"De sinople à deux barres d'or et un chef de même"

Sommaire

- Le mot du maire p.3
- La vie locale p.6
  - L'état civil, d'hier à aujourd'hui p.6
  - Les finances de la commune p.8
  - L'urbanisme p.10
  - Le cadre de vie p.11
  - Savoir vivre ensemble p.14
  - La vie de l'école p.16
  - Les animations locales p.20
- La vie associative p.22
- La vie paroissiale p.41
- La vie intercommunale p.43
- Vie pratique p.48

Édition Mairie de Campsas, 28 rue de la mairie, 82370 Campsas | **Directrice de la publication** Marie-Claude Nègre
Associations Les textes et photos sont fournis par chaque association | **Secrétariat de rédaction** Vanina Bellini
Crédits photos Mairie de Campsas (sauf mention) | **Création graphique** Vanina Bellini 06 23 29 46 63
Impression Didcreacolor 07 86 63 77 92 - 600 exemplaires sur papier PEFC | Janvier 2024 | Dépôt légal à parution
Photo de couverture : Feu d'artifice tiré lors de la fête du village, le 23 juillet 2023.

Le mot du maire

Mesdames, Messieurs,

L'année 2023 s'est terminée avec son lot de défis auxquels nous sommes confrontés, le réchauffement climatique, les conflits et leurs conséquences économiques et organisationnelles qui nous obligent à agir vite et bien.

Il faut dire que les perspectives de celle qui commence ne sont guère réjouissantes avec les prix de l'énergie, des carburants et de l'alimentation qui flambent, un taux d'inflation record. Les indicateurs annoncés ne sont pas des plus optimistes.

Oui, le quotidien de chacun d'entre nous est plus difficile. Mais ce n'est pas pour autant qu'il faut braver les interdits et s'octroyer des passe-droits créant des situations tendues car dangereuses.

De quoi me parlez-vous tous les jours quand nous nous rencontrons ? Et bien des problèmes d'incivilité, de vitesse excessive des automobilistes sur nos routes, des stationnements illicites, des comportements irresponsables et risqués. Le constat est que nous sommes de plus en plus nombreux à emprunter les routes traversant notre village, plus nombreux à stationner dans le centre bourg.

Cela ne va pas vous consoler mais sachez que ces constatations sont un point commun que vous partagez avec vos élus locaux.

Bien sûr, nous ne restons pas sans agir. Nous essayons d'améliorer progressivement nos voies de circulation

avec, à la fois l'instauration de zones 30, de places de stationnement dans la traversée du centre bourg, des aménagements visant à réduire la vitesse des automobiles. La sécurité des piétons n'est pas oubliée avec la création de cheminements doux ; en effet, de nombreuses voies sont empruntées par les cyclistes, les randonneurs et les adeptes des modes doux de déplacement. Une cohabitation est primordiale entre tous les usagers de la route et il en va de la sécurité de nos plus jeunes qui se déplacent de plus en plus en trottinette électrique. Essayons de maintenir à Campsas, un état d'esprit général, fait de respect et d'attention aux autres. La meilleure des préventions reste le comportement et le civisme de chacun !
Certes, nous avons bien conscience que tout n'est pas parfait, loin de là, et que beaucoup reste à faire en matière de sécurité routière, tout comme pour la sécurité des biens et des personnes.

Et pourtant, Campsas est considéré comme un beau village par les nouveaux arrivants que je rencontre, favorisant un cadre et une qualité de vie propices aux familles, ce qui conditionne leur choix de s'y installer. Alors, de grâce, ne gâchons pas ce cadre de vie privilégié où le respect et l'attention aux autres, l'entente avec le voisinage, l'implication dans la vie locale devraient être l'attitude habituelle et naturelle de chacun d'entre nous.

Des changements nécessaires dans notre quotidien s'imposent à nous, en terme d'économie d'énergie notamment.
Notre éclairage public a été rénové avec la mise en place d'ampoules Leds moins consommatrices d'électricité et une extinction des lampes la nuit à 80 %. L'économie déjà constatée n'est pas nulle.
Des investissements lourds sur nos bâtiments publics

vont s'avérer nécessaires, tout comme la construction d'équipements, rendus indispensables par le développement inéluctable de notre commune.
Pour pallier les dépenses, certaines communes ont augmenté leur fiscalité. Ce n'est pas le choix des élus de Campsas qui ont décidé de maintenir au même taux depuis 2018, la part communale des taxes foncières, même si vous avez pu constater sur votre avis d'imposition une augmentation dû à l'effet mécanique de la hausse des bases votées par l'État à l'occasion de la loi de Finances.
Il est vrai que les circonstances risquent de nous contraindre à revoir une partie de nos projets ou, *a minima*, les différer. La pression qui pèse sur les finances des communes est fortement impactée par l'augmentation des coûts de l'électricité, du chauffage, des carburants et des dépenses alimentaires touchant la restauration scolaire.
Malgré les diverses contraintes administratives et financières, nous demeurons fidèles à notre programme et poursuivons notre action municipale, guidée sur le bien vivre ensemble.
La qualité de l'offre scolaire et périscolaire reste l'une de nos priorités parmi les différents projets de cette mandature. Les deux prochaines années vont permettre à nos enfants de s'épanouir dans un cadre éducatif performant avec des locaux rafraîchis, moins consommateurs d'énergie, des cours végétalisées, imaginées par les enfants fréquentant les lieux, qui faciliteront une activité ludique et pédagogique avec un confort naturel lors de grosses chaleurs.

Pour terminer, je vous souhaite une bonne lecture de cette édition 2023 dans laquelle vous découvrirez un condensé de la vie locale qui vient de se dérouler et aussi les projets pour l'année prochaine. ■

Marie Claude Négre, maire de Campsas

“Je vous désire une année 2024, prometteuse et enrichissante, avec de nouveaux espoirs, de nouvelles résolutions, de nouveaux défis. Belle et bonne année 2024 à toutes et à tous !” Marie Claude Négre
2024
HAPPY NEW YEAR

D'hier à

1923

Naissances

Geneviève BENDEGES	le 29 janvier
Denise REY	le 31 mars
Jeanne BLANC	le 6 avril
Hélène ORIES	le 16 juillet
Yvonne GUILLARD	le 17 août
Jean MORONI	le 31 août
Pierre REY	le 12 septembre

Mariages

Antonin LAGEZE et Françoise BUE	le 7 janvier
Pierre SEGUELA et Maria MARSOULAN	le 19 juin
Pierre BOUZIGUES et Anna DELMAS	le 20 octobre
Jean SOL et Antonia COURDES	le 20 novembre
Jean Marie MALBREIL et Maria BONNASSIE	le 23 novembre

Décès

Antoinette MALBREIL	le 30 mars
Jeanne BLANC	le 7 avril
Xavier NEGRE	le 5 avril
Pierre CASSAN	le 29 avril
Geneviève BENDEGES	le 17 mai
Pierre SERIN	le 22 mai
Pierre ORIES	le 24 mai
Madelaine BELY	le 2 juin
Jean-Baptiste MARSOULAN	le 6 septembre
Guillaume COURDES	le 20 décembre

2023

Naissances
C'est avec joie que nous les accueillons

Aria FEUGA GRANIÉ	le 5 février
Mélio HELFRICH COLLEONI	le 7 avril
Agathe LECUSSAN	le 6 mai
Noam MOREAU	le 18 mai
Tess FUENTES	le 29 mai
Sandro BARON MAMODE	le 25 août
Mylann GARCIA ALIBERT	le 5 septembre
Ruben DA CUNHA GONCALVES	le 11 septembre
Juliette LACROIX	le 21 septembre
Sanjy LENESTOUR	le 14 octobre
Léna EVE	le 5 novembre
Rozalia BIEGALSKI	le 20 novembre
Ayden LAGARRIGUES	le 22 novembre

Mariages
Nous leur souhaitons une vie remplie de bonheur

Thomas MASSOT et Anaïs DESBIENS	le 29 juillet
Yannick SELLE et Stéphanie SULSKI	le 12 août
Bryan BRUNEAU et Alaïs LAGRAULET	le 19 août
Jérôme MAURICE et Isabelle QUIQUAND	le 23 septembre

Décès
Nous présentons toutes nos condoléances aux familles

Jan VANHAINEN	le 8 août
Fernand MARSOULAN	le 23 avril
Gisèle GASPAROTTO née TRÉGAN	le 16 octobre
Claude FILLACIER	le 6 décembre
Muriel PELLEGRINO	le 7 décembre

Budget 2023

Réaliste et tourné vers l'avenir !

Adopté le 11 avril en conseil municipal, le budget primitif pour 2023 se caractérise par un niveau élevé des investissements, malgré un contexte contraint et les incertitudes liées au coût de l'énergie.
Exercice rigoureux et délicat à réaliser, il correspond à la traduction des orientations politiques définies par l'équipe municipale.

Énergie. La municipalité a pris l'initiative d'adhérer à un contrat d'achat d'électricité, via le SDE 82, ce qui garantit son prix jusqu'à fin 2024. ■

0 %

D'AUGMENTATION DU TAUX D'IMPOSITION VOTÉ PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

Fonctionnement

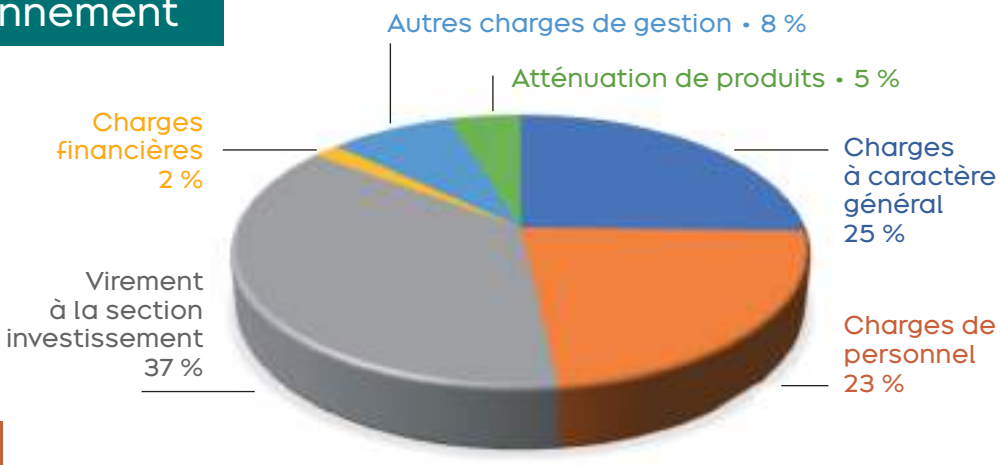
Autres charges de gestion • 8 %
Atténuation de produits • 5 %
Charges financières 2 %
Charges à caractère général 25 %
Virement à la section investissement 37 %
Charges de personnel 23 %

Dépenses

Recettes

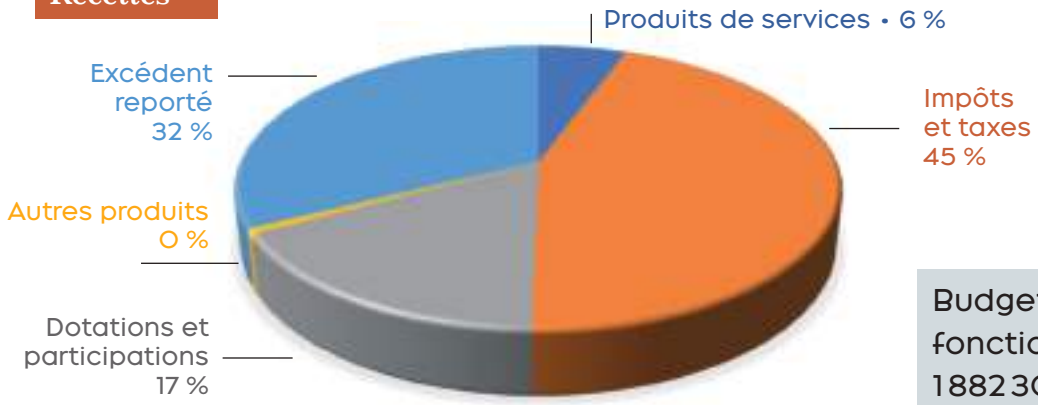

Budget relatif au fonctionnement : 1 882 305 €

Investissement

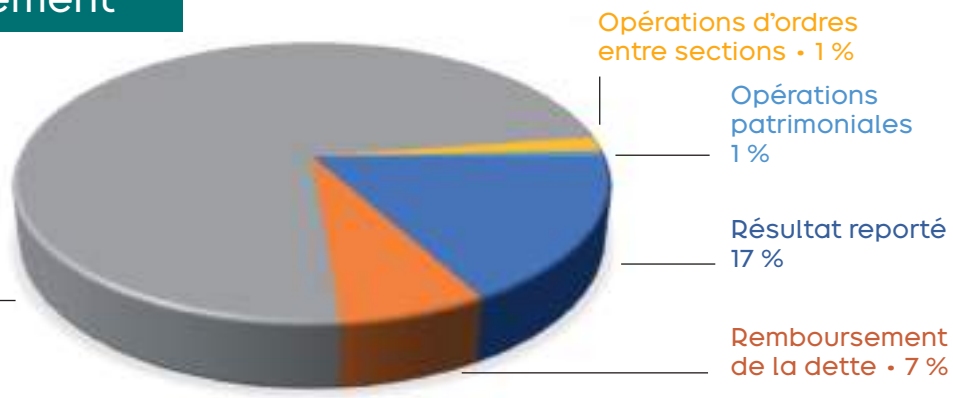
Opérations d'ordres entre sections • 1 %
Opérations patrimoniales 1 %
Immobilisations corporelles 74 %
Résultat reporté 17 %
Remboursement de la dette • 7 %

Dépenses

Recettes

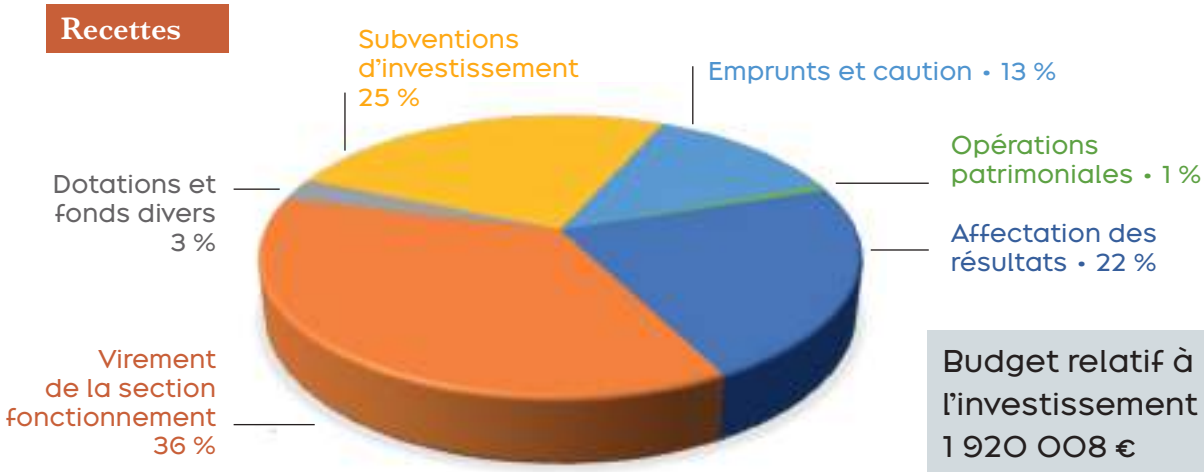
Subventions d'investissement 25 %
Emprunts et caution • 13 %
Opérations patrimoniales • 1 %
Dotations et fonds divers 3 %
Affectation des résultats • 22 %
Virement de la section fonctionnement 36 %

Budget relatif à l'investissement : 1 920 008 €

Travaux

Les démarches à entreprendre

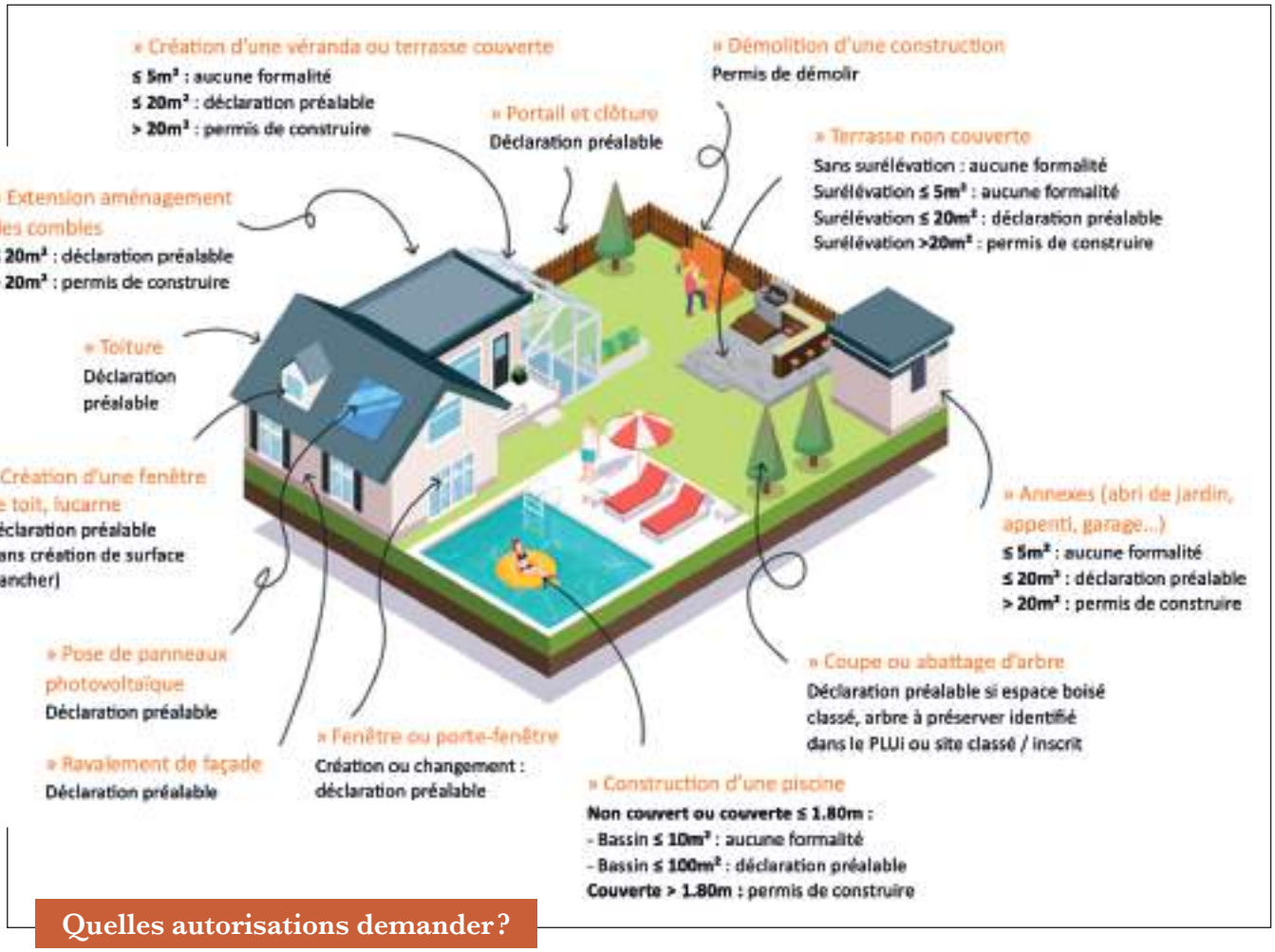
» Création d'une véranda ou terrasse couverte
≤ 5m² : aucune formalité
≤ 20m² : déclaration préalable
> 20m² : permis de construire
» Démolition d'une construction
Permis de démolir
» Portail et clôture
Déclaration préalable
» Terrasse non couverte
Sans surélévation : aucune formalité
Surélévation ≤ 5m² : aucune formalité
Surélévation ≤ 20m² : déclaration préalable
Surélévation >20m² : permis de construire
» Extension aménagement des combles
≤ 20m² : déclaration préalable
> 20m² : permis de construire
» Toiture
Déclaration préalable
» Création d'une fenêtre de toit, lucarne
Déclaration préalable (sans création de surface plancher)
» Annexes (abri de jardin, appenti, garage...)
≤ 5m² : aucune formalité
≤ 20m² : déclaration préalable
> 20m² : permis de construire
» Pose de panneaux photovoltaïque
Déclaration préalable
» Coupe ou abattage d'arbre
Déclaration préalable si espace boisé classé, arbre à préserver identifié dans le PLUi ou site classé / inscrit
» Ravalement de façade
Déclaration préalable
» Fenêtre ou porte-fenêtre
Création ou changement : déclaration préalable
» Construction d'une piscine
Non couvert ou couverte ≤ 1.80m :
- Bassin ≤ 10m² : aucune formalité
- Bassin ≤ 100m² : déclaration préalable
Couverte > 1.80m : permis de construire

Quelles autorisations demander ?

Vous souhaitez faire des travaux chez vous, mais vous êtes perdus dans les différentes démarches à accomplir… Permis de construire ou déclaration de travaux ? Avant toute démarche, il faut se poser plusieurs questions.

Quel formulaire pour quels travaux ?

Suivant les travaux que vous souhaitez réaliser, le site officiel de l'administration française vous indiquera le document à déposer.
➢ www.service-public.fr

Dans quelle zone du PLUi se trouve mon bien ?

Pour connaître la zone dans laquelle est situé votre terrain, vous pouvez consulter le PLUi sur le site internet de la communauté de communes.
➢ www.grandsud82.fr

Comment faire ma demande ?

1. En ligne. Vous pouvez effectuer toutes vos demandes d'autorisation d'urbanisme.
➢ www.e-permis.fr
2. En mairie. Le service urbanisme de la mairie se tient à votre disposition, à ses jours et heures d'ouverture, les lundis et mercredis de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

Quand et comment déclarer mes travaux ?

1. Une démarche unique pour la taxe d'aménagement, la redevance archéologie préventive et la valeur locative cadastrale.
2. Dans les 90 jours qui suivent l'achèvement des travaux.
3. Dans votre espace fiscal personnel sur le site des impôts.
➢ www.impots.gouv.fr ■

Nos réalisations

Rénovation de l'éclairage public

Campsas s'engage dans la sobriété énergétique de l'éclairage public. D'abord, en baissant l'intensité lumineuse toutes les nuits. Ensuite en remplaçant toutes les ampoules par des Leds. À la clé : de belles économies !

La facture d'électricité relative à l'éclairage public est un poste important dans le budget communal, juste derrière celui des bâtiments publics. En constante augmentation depuis une dizaine d'années, sa pression s'est largement accentuée avec la crise énergétique. Rénover l'éclairage public pour réaliser rapidement d'importantes économies d'énergie devient un enjeu stratégique pour notre commune.

Évolution des dépenses en éléctricité pour 2022 et 2023. On observe une nette diminution de la consommation à compter de mai 2023, date à laquelle les changements concernant l'éclairage publique sont intervenus.

Quelques chiffres

L'éclairage public de Campsas se compose de 168 luminaires pour une consommation annuelle de 82 200 kWh. Partant d'une volonté de maîtriser sa consommation d'énergie, de moderniser ses installations et d'agir pour l'environnement, la mairie a renouveler la totalité de son parc d'éclairage public. Les ampoules ont alors été remplacées par des Leds, garantissant un retour sur investissement rapide. Ce changement a permis de réduire de 50 à 80 % la consommation d'électricité des lampadaires.

De plus, la lumière produite se trouve mieux adaptée aux besoins des administrés tout en respectant la biodiversité nocturne.

Cette rénovation accélérée a été possible grâce à l'importante participation financière du syndicat d'énergie mais aussi grâce à une dotation Fonds vert de l'État et une subvention du Conseil départemental. ■

Nos réalisations

Retour en images sur 2023

▲ **Construction de la halle.**

▲ **Mise en service de l'espace Nature.**

▲ **Mise en sécurité de l'entrée des équipements sportifs de Sépat.**
La municipalité a réfléchi à la sécurisation du site. Une borne rétractable a été installée par les agents municipaux. ■

▼ **Acquisition du terrain attenant à la salle des fêtes.**

▲ **Aménagement des voies** (**2e tranche**) **:** route de la Cave et route du Château d'eau.

Et demain ?

Nos projets pour 2024

Le mot des enfants. « Grace au projet “École Oasis”, nous avons fait de nouvelles découvertes pour améliorer notre cour. Nous avons fait la liste des jeux et des coins que nous souhaitions avoir et de la végétation qui nous donnerait de l'ombre. Avec l'aide des parents, nous avons fabriqué des nids d'hirondelles et des hôtels à insectes. Nous sommes heureux d'avoir travaillé en groupe avec une architecte, une conseillère pédagogique, les maîtresses, les parents et tous les élèves de notre école. » ■

▲ **Éco-quartier du chemin de Ronde.** Sur l'espace foncier situé derrière la mairie, la commune, avec la participation de l'établissement public foncier d'Occitanie, avance sur le projet d'aménagement d'un éco-quartier. Cette opération mixte en terme d'habitats, de locaux dédiés aux professionnels, d'équipements publics et d'aménagements paysagers, allie le besoin de logements locatifs et la réalisation d'espaces partagés. Le groupement en charge de sa réalisation, qui se déclinera en plusieurs tranches, a été choisi. Il s'agit des sociétés Altéal et Hectare. ■

◂ ▲ **École : renaturation des cours de l'école et de ses abords, et rénovation énergétique.** Les bâtiments vétustes qui abritent notre école nécessitent des travaux d'isolation des locaux, des ouvertures adaptées à une meilleure performance énergétique, tout en préservant un meilleur confort d'été, et un nouveau mode de chauffage par un réseau de chaleur bois. Ce vaste chantier va s'étaler sur 2024 et 2025, en site occupé, ce qui va perturber quelque peu le fonctionnement de l'école et nécessitera, dans son évolution, des installations provisoires de salles de classe. ■

▼ **Couverture du court de tennis.** Les autorisations d'urbanisme étant toutes délivrées, les travaux vont commencer prochainement. ■

Prévention des incendies

Il est obligatoire de débroussailler son terrain

Les feux de forêt et de végétation sont de plus en plus nombreux, et le changement climatique intensifie ce risque. Aussi, il est très important de débroussailler les terrains et les abords des habitations pour une meilleure protection contre les incendies. ■

Interdiction de brûler

Ce que l'on peut faire :

- broyage
- compost
- paillage

Comment débroussailler votre terrain ?
Débroussailler votre terrain, c'est réduire la masse de végétaux dans une zone de 50 mètres autour de votre habitation. Vous êtes concerné par cette obligation légale si vous êtes propriétaire de bâtiments ou d'équipements situés à moins de 200 mètres d'un massif forestier.
Supprimer les arbustes sous les arbres.
Couper la végétation basse (herbes, broussailles...)
Élaguer les arbres conservés.
Couper les végétaux et branches des arbres et arbustes proches des constructions.
Couper les arbustes morts et les branches sèches.
Couper les branches des arbres afin que les arbres ne se touchent pas entre eux.
Limiter l'importance des haies et les éloigner des bâtiments.
Éliminer les déchets par broyage, compostage ou mise en déchetterie.
Éloigner les réserves de bois ainsi que tout autre stock de combustible des constructions.
Nettoyer les gouttières et les toits pour les débarrasser des feuilles et aiguilles de pin.
Pour savoir si vous êtes concerné, renseignez-vous auprès de votre mairie, votre préfecture ou sur feux-foret.gouv.fr
FRANCE NATION VERTE
AYONS LES BONS RÉFLEXES

Circulation

Gare au stationnement gênant

Il est interdit de stationner hors des places de parking. Le stationnement sur les trottoirs, les chaussées ou autres sont dangereux. Tout stationnement gênant est une infraction passible d'une amende ou d'une mise en fourrière. La municipalité de Campsas compte sur votre compréhension et vous remercie par avance. ■

Nuisances sonores

Faisons la chasse au bruit !

Les nuisances sonores, aussi appelées bruits de comportement, correspondent aux bruits inutiles, désinvoltes ou agressifs, provoqués le jour comme la nuit, tels que :
- les cris d'animaux, particulièrement les aboiements de chiens ;
- les appareils de diffusion de son et de musique ;
- les outils de bricolages et de jardinage ;
- les appareils électroniques ;
- les jeux bruyants pratiqués dans des lieux inadaptés ;
- les pétards et pièces d'artifice ;
- les activités occasionnelles, fêtes familiales, travaux de réparation.

En journée, ces bruits peuvent être sanctionnés dès lors qu'ils sont répétitifs, intenses ou qu'ils durent dans le temps. Lorsque qu'ils sont commis la nuit, on parle de tapage nocturne.

Le constat de la nuisance occasionnée ne nécessite aucune mesure acoustique, une constatation auditive suffit. Le problème de bruit n'est pas uniquement un problème social.

Le maire partage avec le préfet son rôle de garant de la tranquillité publique dans le domaine des bruits de voisinage.

Bricolage et jardinage sont réglementés

Les travaux de bricolage et de jardinage sont réglementés. aussi, ils ne peuvent être effectués que :
- du lundi au samedi, 8h-12h et 14h-20h,
- le dimanche et les jours fériés, 10h-12h.

Les professionnels doivent interrompre leurs travaux de 20h à 8h du lundi au samedi et toute la journée les dimanches et jours fériés.

La gêne sonore est une infraction, passible d'une amande de 68 €.

D'autres sanctions bien plus lourdes sont encourues, notamment lorsque la récidive est constatée, et, pour les cas extrêmes, les tribunaux peuvent être saisis. ■

Bricolage et jardinage

- lundi / samedi
8h-12h et 14h-20h
- dimanche / fériés
10h-12h

Les sanctions encourues

Si une infraction de nuisance sonore est constatée, une amende forfaitaire peut être infligée à l'auteur du bruit : 68 € si l'amende est réglée dans les 45 jours, 180 € après ce délai.

L'amende peut s'élever à 1500 € pour les bruits provenant d'activités ou de chantiers, cette amende peut être aggravée en cas de récidive.

Les contrevenants encourent également la confiscation de la chose qui a servi ou était destinée à commettre l'infraction.

Lorsque le trouble est intentionnel, l'auteur des agressions sonores peut être puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende.

Attention ! Prévenir à tort la police ou la gendarmerie est passible d'une condamnation pour dénonciation calomnieuse (jusqu'à 5 ans de prison et 45 000 € d'amende). ■

École des Hirondelles

Le mot des enseignants

Cette année, l'école de Campsas accueille 151 élèves. Chaque classe a des activités qui lui sont propres, mais plusieurs activités communes à toute l'école sont prévues pour cette année scolaire 2023-2024.

▲ **L'équipe pédagogique de Campsas.**

La culture. L'école s'implique dans des projets culturels avec, comme tous les ans, une grande participation aux différents prix littéraires jeunesse organisés par l'association montalbanaise Réél (Recherche à l'école pour écrire et lire) autour du thème de l'année « Couleurs ! ». Selon les niveaux, nous avons prévu des sorties culturelles : des spectacles vivants à La Négrette (Labastide St Pierre), au théâtre Olympe de Gouges (Montauban), des visites du musée Ingres-Bourdelle et de celui de la Résistance, des ateliers avec le centre du patrimoine (Ciap) à Montauban, une visite de la maison Fermat à Beaumont de Lomagne… Les classes de CE1/CE2 participent à un prix de création poétique : « Échappées poétiques ».
Toutes les classes chantent en chorale avec Stéphanie Vassal, intervenante en musique, financée par la communauté des communes.

Le sport. Nous avons également des projets sportifs : un travail sur les Jeux olympiques et l'olympisme, l'organisation d'olympiades interclasses, des rencontres sportives encadrées par l'Usep 82 (Union sportive de l'enseignement du premier degré), une grande sortie vélo à Montech…

Les fêtes. D'autres festivités ponctuent l'année : la semaine du goût en octobre ; le goûter de Noël pour les maternelles, le carnaval

Un nom pour l'école

Après un sondage réalisé par les enseignants, les parents d'élèves et la mairie, il a été décidé de donner un nom à notre école publique qui s'appelle désormais l'école des Hirondelles. La plaque signalétique a été installée à l'entrée des bâtiments par les agents communaux. ■

▲ **Fierté !** Les CP et CE ont fêté leur 100e jour d'école en mars 2023.

en février et la fête de l'école fin juin pour tous les élèves, afin de terminer l'année en beauté !

Pour tous ces projets, et les autres !, nous remercions :
- l'Apec, association des parents pour l'école de Campsas,
- les parents d'élèves pour leurs initiatives au profit de la coopérative scolaire,
- la municipalité pour tout ce qu'elle a mis en œuvre pour nous aider à mener à bien nos projets.
- Escapade pour sa participation aux manifestations festives.

C'est grâce à leur implication que nous pouvons mettre en place des projets riches et variés, basés sur l'ouverture culturelle et la richesse du patrimoine. ■

L'équipe enseignante
de l'école de Campsas

L'école de Campsas compte :
- une classe de PS/MS/GS avec 22 élèves (Mmes Mathilde VERGNES et Céline BRU - ATSEM)
- une classe de PS/MS/GS avec 23 élèves (Mmes Aurore GROSSIAS et Valérie PRUVOT - ATSEM)
- une classe de CP/GS avec 20 élèves (Mmes Frédérique PATY et Aurore LASSERRE - ATSEM)
- une classe de CE1/CE2 avec 20 élèves (Mme Hélène LLORENS)
- une classe de CE1/CE2 avec 19 élèves (Mmes Gloria PRADEL et Nathalie AYME)
- une classe de CM1/CM2 avec 24 élèves (Mmes Laura LOPEZ MAILHEBIAU et Mélanie LEROY)
- une classe de CM1/CM2 avec 24 élèves (Mme Carole MARTIN)

M. BOUCHITTE Yann est le remplaçant rattaché à l'école. ■

Noël des enfants

Sur demande du Père Noël, Madame le maire a distribué des cadeaux à nos petits et grands écoliers. ■

Tarifs de la cantine

Pour l'année 2023-2024, le prix du repas est fixé à 3,35 € pour les enfants et à 6,10 € pour les adultes. Le paiement peut s'effectuer par prélèvement automatique ou par CB. ■

En images

Quelques activités scolaires

▲ **Sortie sportive.** En octobre 2023, les CM1 et CM2 ont fait une randonnée de 30 km en vélo jusqu'à la pente d'eau de Montech.

▲ **Santé bucco-dentaire.** En septembre 2023, la classe de GS/CP a bénéficié d'une intervention de l'infirmière scolaire sur la santé bucco-dentaire : les dents de lait et dents définitives, le brossage, l'alimentation, le dentiste… des découvertes utiles !

◄ **Sécurité routière.** En septembre 2023, les CM1 et CM2 ont travaillé sur la sécurité routière avec la DDT. Valentine Badiano de la Fédération française de cyclisme est aussi intervenue quatre demi-journées à l'école pour faire des ateliers à vélo.

1

2

3

▲ **Sorties natures.** 1-2. Les élèves de maternelles se sont rendus au château de Bergues (31) pour une découverte des petites bêtes du jardin. • 3. En avril 2023, les maternelles et les CP sont allés au lac du Gouyre pour une animation nature autour des oiseaux, des petites bêtes et des arbres remarquables.

◄ **Carnaval.** En février 2023, un grand défilé très coloré d'enfants déguisés autour du thème « À l'aventure ! »

1

2

3

4

▲ **Culture.** 1. Montauban : sortie au centre du Patrimoine et visite de la ville pour les classes de CE1/CE2. • 2. Les élèves de CE1/CE2 rencontrent une auteure illustratrice, Sandrine Kao, à l'occasion du salon du livre. • 3. Intervention d'un poète, Pierre Soletti, dans les classes de CE1/CE2. Une belle rencontre ! • 4. Projet « Danse et poésie » avec la danseuse Julie Puigvert pour les classes de CE1/CE2.

École des Hirondelles

Le mot des délégués des parents d'élèves

À l'attention des parents d'élèves de Campsas.

Chers parents,
Les représentants des parents au conseil d'école élus pour l'année scolaire 2023/2024 sont :
Mme Solenn AUTRET
Mme Sophie BAYLES
Mme Séverine DIAZ
Mme Jennifer HILLION MARÉCHAL
Mme Fanny GINESTET
Mr Jérôme LAUR
Mme Céline PERROU
Les suppléants sont :
Mme Clémence ROUMÉGOUX
Mme Claire FOLEST
Mr Arnaud GINESTET.
Les représentants des parents d'élèves sont les porte-paroles de l'ensemble des parents de l'école.
Nous sommes un réel lien entre chaque parent et le personnel enseignant ainsi que la mairie.
Présents à chaque conseil d'école, nous prenons part à toutes les décisions.
Nous votons le règlement intérieur, et le projet pédagogique de l'école.
Désireux de vous représenter au mieux, avant chaque conseil d'école vous pouvez nous faire parvenir vos questions, vos interrogations, vos idées, vos attentes par mail a l'adresse suivante : parents.campsas@free.fr
Toutes les questions sont traitées lors du conseil d'école de manière anonyme.
Nous sommes toutes et tous à votre écoute.
Avec l'équipe enseignante, le personnel d'escapade et la mairie nous œuvrons tous ensemble pour le bien-être de nos enfants.
Alors n'hésitez pas à contacter un membre de notre équipe au besoin. ■

Évènements 2023

Ça bouge à Campsas !

◂ **La fête locale.** Manifestation incontournable de la vie du village, la fête locale organisée par le comité des fêtes a lieu le troisième week-end de juillet. C'est l'occasion pour les habitants de Campsas et des communes voisines de se réunir autour de la traditionnelle sardinade du vendredi soir, sur les terrains de pétanque, animée par les Bandas cette année. La soirée s'est prolongée sur la place au son de l'excellent orchestre Columbia. Ces trois jours de fête ont été égayés par un l'apéritif du dimanche midi offert par le conseil municipal, et le magnifique feu d'artifice, pour clôturer les réjouissances. Parce que ces trois jours se déroulent trop rapidement, les Campsanais aiment se retrouver ensemble, le lundi soir pour le traditionnel repas convivial, organisé par la Pétanque campsanaise, après un concours de pétanque acharné, l'après-midi. ■

▲ **La balade des Pompes Mols.** Cette journée d'octobre, organisée par l'association les Pompes Mols, a connu cette année encore, un très grand succès. Accompagnés d'un beau soleil, les nombreux randonneurs ont pu découvrir – ou redécouvrir – les merveilleux paysages de notre commune en se promenant à travers les vignobles. Chacun a pu également se désaltérer et déguster les productions que les châteaux proposaient. À la fin du parcours, les participants se sont retrouvés pour se régaler du traditionnel aligot saucisse, en musique et dans la bonne humeur, comme à l'accoutumée. ■

La guinguette des Pompes Mols. Tradition oblige, les deuxième et troisième week-ends de décembre sur la place du village s'est installée la guinguette des Pompes Mols, qui vous à proposé des assiettes d'huitres, plateaux de charcuteries et de fromages, assortis bien évidemment aux crus de nos vignerons locaux. L'amitié et la bonne humeur étaient de la partie ! ■

◂ **Octobre rose.** Cette année encore, notre commune s'est revêtue de rose, participant ainsi à la campagne de sensibilisation au dépistage du cancer du sein, maladie qui n'épargne pas les hommes, il faut le savoir. Les enfants d'Escapade ont confectionné des objets qui ont été mis en vente. L'argent récolté a été entièrement reversé à la Ligue contre le cancer. Nous les remercions pour leur implication. ■

▲ **La chorale l'Éveil musical.** Après quelques années d'interruption dues au Covid, la chorale l'Éveil musical de Bressols est revenue dans notre église le 14 octobre pour nous offrir un concert. Son répertoire varié, abordant aussi bien le registre des chansons contemporaines comme le classique, enchante toujours autant les nombreux adeptes du chant choral. La qualité de la formation musicale, la diversité du répertoire, l'engagement de ses 80 membres et le leadership de son chef de chœur font de l'Éveil musical une chorale qui a su, depuis plus de 40 ans, plaire à un public de plus en plus grand et se faire une renommée incontournable. Bravo aux choristes et à Monique, leur chef de chœur. À bientôt ! ■

▲ **Le groupe Balagna.** Quelle joie de retrouver nos amis corses du groupe Balagna qui, une fois encore, ont enchanté le public venu les écouter dans notre église le 5 octobre dernier. Marc'Andria et ses amis nous ont fait rêver en nous racontant l'histoire de leur terre et du peuple corse qui nous émerveille. Le talent qu'ils déploient leur permet d'allier des chants traditionnels polyphoniques avec des chansons contemporaines, écrites à partir de faits d'actualité, et d'autres inspirées de faits historiques plus personnels. Bravo à eux pour leur prestation de qualité et au plaisir de les revoir à nouveau chez nous. ■

▶ **Vide-grenier.** Les 8 mai et 10 septembre, les rues du centre bourg se sont parées de nombreux stands pour le vide-grenier du comité des fêtes, attirant de nombreux exposants et un large public. ■

Le marché de Noël. Comme chaque année, début décembre, l'Apec nous a donné rendez-vous sur la place du village. Pour la plus grande joie des petits, le Père Noël était présent et il a pu récupérer les nombreuses demandes déposées dans sa boîte aux lettres. Les plus grands ont, quant à eux, découvert avec toujours autant de plaisir les objets artisanaux et les friandises du marché de Noël. ■

La bourse aux jouets. À l'initiative de l'association Airsoft, la salle des fêtes a accueilli la bourse aux jouets le 19 novembre dernier. De nombreux enfants étaient présents pour se faire plaisir à l'approche des fêtes de Noël. ■

L'Apec

Association pour l'école de Campsas

L'Association pour l'école de Campsas est une équipe dynamique de plus de 10 ans d'expérience composée de nombreux parents volontaires et motivés.

Elle a pour but de récolter des fonds pour l'école des Hirondelles. C'est en moyenne 2500 € qui sont reversés chaque année à l'école ! Grâce à cet argent, nos petits Campsanais ont pu bénéficier de matériel éducatif neuf, d'aides financières sur des projets pédagogiques et culturels et cette année 2022-2023 de calculatrices Casio Collège pour tous les élèves de CM2 !

C'est par le biais de différentes manifestations tout au long de l'année que ces bénéfices sont obtenus :

- ventes de crêpes et de gâteaux confectionnés à tour de rôle par les parents, chaque vendredi (jeudi cette année) avant les vacances scolaires,
- vente de chocolats de Noël,
- le marché de Noël le premier dimanche de décembre,
- vente de madeleines Bijou à Pâques,
- Le repas de fin d'année à la suite de la fête de l'école,
- et nous essayerons de refaire cette année le repas à thème de mi-année.

Bureau

Présidente : COUANAU Anne-Laure · **Présidente adjointe :** GAZAEU Fanny · **Trésorière :** MADEUX Candice · **Secrétaire :** DOMERGUES Audrey · **Secrétaire adjointe :** VERGNES Charlène

Contact

ecole.campsas@hotmail.fr

L'Apec c'est aussi l'organisation d'une marche citoyenne, qui n'a malheureusement pas pu avoir lieu en 2023 mais qui devrait être reprise en 2024.

L'Apec est une équipe où vit la bonne humeur et l'entre-aide. Plus qu'une association, c'est une famille ! Elle est ouverte à tous. Y adhérer c'est l'adopter ! Alors n'hésitez pas à nous rejoindre ! ■

L'ACCA

Association communale de chasse agréée

L'ACCA de Campsas a terminé la saison 2022/2023 sur un bilan satisfaisant. Les plans de chasse, délivrés par la fédération du Tarn et Garonne, ont tous été effectués. Nous sommes maintenant passés à la saison 2023/2024 qui semble démarrer avec un peu plus de difficultés à cause de la sècheresse, mais nous allons gérer au mieux la population du petit et grand gibier ainsi que les nuisibles pour limiter au maximum les dégâts causés sur les cultures et les plantations.

L'association compte à ce jour 30 membres actifs dont 9 membres

font parti du bureau et 21 bénévoles, parmi eux 1 piégeur agrée et 2 chasseresses.

L'association se développe dans une atmosphère calme et conviviale. ■

Contact

Président : Yannick SELLE · **Trésorier :** Claude CENTOMO · **Secrétaire :** Ludovic SELLE

Le BCC

Bicross Campsas Club

C'est sous cette appellation que le club de petit vélo est né en 1998 route du château d'eau, sur la commune de Campsas (82). Sport «ambiance» et familial, l'implication et la volonté de la petite communauté des «Bicrosseurs» Tarn-et-garonnais fait parler d'elle. Que ce soit par des animations sur divers événements (comme le Vitalsport à Décathlon) ou par ces résultats en région et au-delà… Aidé par l'aspect ludique et fun, le club grandit très vite avec de nouveaux licenciés chaque année. Cela fait plus de 25 ans que le Bicross Club de Campsas existe, il s'agit du seul club de BMX dans le Tarn et Garonne. Durant ces années, le BCC Campsas a su s'adapter aux

évolutions de la discipline et en tenant compte des demandes de ses pilotes en modifiant à plusieurs reprises son tracé. Le club de Campsas est reconnu pour ses supporters, toujours mobilisés pour ses pilotes.

Les licenciés. Aujourd'hui, nous comptons plus de 150 licenciés, de 4 ans et demi à +60 ans. Ce qui représente :
- une cinquantaine de pilotes en compétition régionale,
- une vingtaine de pilotes en inter région,
- une dizaine de pilote engagé au national,
- une dizaine de pilotes sélectionnés en challenge Europe,
- 5 pilotes sélectionnes en challenge Monde,
- 1 championne France +30 m.

Nous avons des féminines, des hommes, des juniors, des seniors ainsi que le label École de vélo FFC. Le club propose la piste à des fins de formation comme le BPJEPS activité vélo, la formation entraîneur et des stages de perfectionnement.

Nous sommes fiers d'avoir engagé des pilotes dans des courses régionales, nationales et internationales, plusieurs pilotes ont déjà participé et/ou sélectionnés aux championnats du Monde et d'Europe de BMX : 8 pilotes pour le championnat d'Europe à Besançon et 5 pour les championnat du Monde à Glasgow. Il y a au minimum une représentation des pilotes engagés classés dans le top 10 de leurs catégories de la coupe Occitanie. Plusieurs pilotes sont dans le top 5 de leurs catégories pour les challenges France. Le club est 15e meilleurs club de BMX de France et le 2e club formateur du Sud-Ouest.

Contact

Président : TRATET Eric 06 31 15 76 62 · **Chargé du sponsoring :** ARTAULT Solène 06 11 03 78 53 · **Mail :** bcc.campsas@gmail.com

Les bénévoles et partenaires. Le BCC Campsas, c'est aussi une belle équipe de bénévoles et de partenaires, tous engagés pour le bien-être de nos pilotes, mobilisés pour les travaux sur la piste, pour l'organisation de nos courses.

Par ailleurs, nous sommes ouverts à tous nouveaux sponsoring, partenariat et mécénat afin de construire et développer des liens solides pour notre club. Sans cette poignée d'hommes et de femmes, un club associatif n'est rien.

Les projets. C'est une belle fierté pour nous ! Notre club est reconnu école de cyclisme, nous avons des projets pour les années à venir et de l'ambition pour faire évoluer encore et encore notre structure, par exemple :
- refaire le tracé de la piste afin d'être plus performant et proposer une aire ouverte au public,

- l'embauche d'un entraîneur à mi-temps.

Des projets ont déjà été mis en place : le changement de la grille de départ pour l'obtention d'une grille plus récente donc plus performante. Achetée par nos soins, transportée avec l'aide de nos partenaires en juin et installée en août par nos bénévoles.

Le fonctionnement. Le club s'organise afin de fournir de nombreux entraînements de qualité tout au long de la semaine pour les différents groupes :

- lundi : 18h/19h30, groupe experts Benjamins et moins,
- mardi et jeudi : 18h30/20h, groupe experts Minimes et plus,
- mercredi : 15h/16h30, G3 (débutant et pilotes en cours d'apprentissage) • 17h/18h30, G1/G2 experts et pilotes en cours de perfectionnement,
- vendredi : 18h30/20h, GV groupe des parents,
- samedi : 10h/12h00, G1/G2 • 14h/15h30, G3.

Une assemblée générale, renouvelée chaque année, a eu lieu le samedi 18 novembre 2023 en salle des mariages de la mairie de Campsas afin d'élire les membres administratifs responsables :

- du bureau,
- du conseil d'administration,
- de la partie sportif,
- de l'infrastructure,
- des compétitions et des inscriptions. ■

Le Club indépendant d'airsoft

L'airsoft est un sport de tir en équipe qui gagne en popularité à travers le monde. En France, de nombreux clubs et associations se forment pour pratiquer ce sport qui allie stratégie, adrénaline et fair-play. Aujourd'hui, nous vous invitons à découvrir le Club indépendant d'airsoft, une communauté passionnée qui se consacre à l'airsoft dans un esprit de camaraderie, de sécurité et de respect.

Historique. Fondé en 2013, le Club indépendant d'airsoft est né de la passion partagée de quelques amis pour ce sport. Au fil des années, le club a grandi pour devenir une communauté dynamique de joueurs d'airsoft, accueillant des membres de tous âges et de tous niveaux de compétence. Notre objectif principal est de promouvoir une pratique de l'airsoft responsable et respectueuse des règles et des autres joueurs. À ce jour, notre communauté est composée d'une cinquantaine de joueurs.

Conseil d'administration

Président : Jérôme MACÉ FRANCAZAL • **Vice-président :** Stéphane CLAVIERES • **Trésorière :** Nathalie DUREUIL • **Membres :** Gabriel MARTY - Bertrand RAZUNGLES - Fred JEAN-FULCRAND - Benoit CUILLIER - Lenny SFEDJ

Mission et valeurs. Notre club repose sur des valeurs essentielles, telles que :

1. Fair-play. Nous encourageons le fair-play à tout moment. Chaque membre est tenu de respecter les règles et de traiter les autres joueurs avec respect.
2. Sécurité. La sécurité est notre priorité absolue. Nous suivons strictement les règles de sécurité et nous nous efforçons de main-

tenir un environnement de jeu sûr pour tous.

3. Esprit d'équipe. L'airsoft est un sport d'équipe, et nous croyons en la force de la coopération et de la communication au sein de notre club.

4. Respect de l'éthique. Nous respectons l'environnement et nous nous engageons à ne pas causer de préjudice à la nature ou à autrui lors de nos activités.

Activités et événements. Le Club indépendant d'airsoft organise régulièrement diverses activités et événements, tels que des parties sur le terrain, des entraînements, des journées d'initiation pour les débutants, des rencontres amicales avec d'autres clubs, et même des compétitions locales. Nous veillons à ce que nos membres aient l'opportunité de s'amuser et de développer leurs compétences.

Conclusion. Le Club indépendant d'airsoft est bien plus qu'un simple groupe de joueurs ; c'est une communauté soudée qui partage une passion commune pour l'airsoft. Nous sommes fiers de notre engagement envers le fair-play, la sécurité et le respect. Si vous souhaitez rejoindre notre aventure, n'hésitez pas à nous contacter. Ensemble, nous vivrons des expériences uniques et passionnantes dans le monde de l'airsoft. ■

Le Club des aînés

La terrasse aux grappes vermeilles

Dès l'assemblée générale du 11 mars 2023, un nouveau souffle a envahi notre groupe. L'envie de redonner une vitalité toujours croissante s'est manifestée.

Très motivés, les organisateurs ont ainsi organisé un maximum d'activités pouvant convenir à toutes celles et ceux qui souhaitent y participer et ce, en respectant toujours leurs modestes moyens.

Nous avons donc pu réaliser :

- le 12 avril : un loto organisé en partenariat avec la communauté de communes,
- Le dimanche 23 avril un autre grand loto faisait suite à la réussite du précédent,
- un voyage d'une journée, avec la visite de Montpellier Le Vieux, la découverte du Viaduc de Millau qui s'est terminée par un apéritif offert par le club au Café de la place à Campsas,
- un peu avant les vacances, les joueurs de belote et les membres du bureau se sont réunis autour d'un repas au café de Campsas,
- le 22 octobre, organisation d'un grand loto à la salle des fêtes de Campsas.
- le vendredi 10 novembre une sortie au cabaret « Le Petit Paradis » à Agen, avec repas.

Bureau

Présidente d'Honneur : Marie Claude NEGRE · **Présidente :** Danielle CONTE · **Vice Président :** Alain VALETTE · **Trésorière :** Régine SELLE · **Trésorière adjointe :** Henriette CHAPPUIS · **Secrétaire :** Liliane VALETTE · **Secrétaire adjointe :** Odette LAYMAJOUX

Le Comité des fêtes

Le Comité des fêtes de Campsas se compose d'environ 30 membres bénévoles. Ces nombreux bénévoles donnent de leur temps libre durant toute l'année, pour essayer, sans cesse, d'animer, de faire vivre et de donner de la joie et de la bonne humeur aux habitants de Campsas et des villages alentours. Cette association a donc pour but d'animer et de dynamiser le village. Pour ce faire, différents types de manifestations sont organisées tout au long de l'année.

Cette année 2023…

Le Comité des fêtes de Campsas est revenu en force avec de nouveaux membres, de nouvelles idées et une motivation débordante. Vous avez pu les retrouver autour de différents évènements proposés tout au long de l'année.

2023 a débuté avec la soirée Aligot Saucisse qui a eu lieu dans la salle des fêtes de Campsas, le samedi 18 mars. Un repas sur inscription, une buvette et un DJ qui animait cette soirée dansante qui marquait le début du printemps.

Le 8 mai 2023 a eu lieu le traditionnel vide grenier qui s'est déroulé sur la place du village de Campsas. De nombreux exposants et passants sont venus profiter du soleil et dénicher des petites ou grosses affaires ce jour-là.

La grande fête du village de Campsas a débuté par la traditionnelle Tournée des fleurs à partir de fin juin. Les membres du Comité sont passés vous rendre

À cela, il convient d'ajouter toutes les semaines :

- la belote du lundi après-midi à 14h30 dans la salle des Aînés
- le petit loto du mercredi après-midi à 14h30 dans la salle des Aînés.

Nous n'oublierons pas de remercier toutes les personnes qui oeuvrent de façon active ou dans l'ombre, pour le bon développement de notre association.

Nous rappelons également à toutes celles ou ceux qui souhaitent se joindre à nous, qu'ils sont toujours les bienvenu(e)s.

Un grand merci à tous. ■

Le bureau

Bureau

Co-présidents: GASPAROTTO Quentin · **Vice-président:** GASPAROTTO Paul · **Trésorière:** SPIRONELLO Elina · **Vice-trésorière:** GENET Salomé · **Secrétaire:** FLORES Emma · **Vice-secrétaire:** SANTOS TEIXEIRA Bruno

visite et vous apporter la fleur et le programme de la fête foraine. Les préparatifs s'en sont suivis… pour donner lieu à une belle et chaleureuse fête du village 2023. Le vendredi 21 juillet dès 19h, la sardinade a débuté sur le terrain de pétanque, une banda accompagnait le repas pour le plus grand bonheur des petits et des grands. Puis l'orchestre Colombia a commencé son spectacle dès 22h, et a fait danser toute l'assemblée. Le samedi 22 et le dimanche 23 juillet, les manèges, les stands de confiseries, le café et la buvette du Comité des fêtes ont fait vivre le week-end de fête avec chaque soir une ambiance conviviale et festive. Le samedi, le concours de pétanque a élu son binôme vainqueur puis le soir, le groupe de musique MDS Animations a mis le feu au dancefloor. Le dimanche, le DJ a pris la relève pour le plus grand plaisir des Campsanais, suivi d'un très beau feu d'artifice tiré sur le parking de la salle des fêtes.

Le dimanche matin, la traditionnelle commémoration au monument aux mort s'est déroulée dès 11h après la messe dominicale. Un superbe apéritif nous a été servi par le Café de la place et un chanteur a animé la matinée avec sa guitare et sa belle voix.

C'est avec un 2e vide grenier le dimanche 10 septembre 2023 que l'année s'est terminée en beauté pour l'équipe du Comité des fêtes de Campsas. Cette fois-ci, il prenait place sur la place du village avec la collaboration du Café de la place qui a permis aux exposants et passants de se restaurer et de s'hydrater tout au long de cette journée bien ensoleillée.

Prochainement…

Nous vous annonçons la 2e édition de la soirée Aligot Saucisse qui se déroulera courant mars-avril 2024 à la salle des fêtes de Campsas.

Plusieurs évènements sont au programme pour l'année 2024, des évènements que vous connaissez déjà tels que le vide grenier traditionnel et la fête du village ainsi que d'autres en projet. Des nouveautés et des améliorations sont au programme pour répondre encore mieux à vos envies et vos précieux conseils.

Le Comité des fêtes de Campsas vous remercie chaleureusement pour votre engouement et votre présence lors des manifestations qui ont pu avoir lieu durant l'année 2023.

À très vite ! ■

Escapade

Espace campsanais pour l'animation et la détente des enfants

L'association Escapade, créée en mai 1990, est née de la volonté de quelques parents soucieux de la prise en charge de leurs enfants sur les temps libres.

Présentation

Elle comptait pour l'année 2022/2023, 174 adhérents (174 en 2021/2022 également) de situation géographique diverse (Campsas, Bessens, Montech, Orgueil, Montauban, Labastide St Pierre…).

Escapade accueille les enfants de 3 à 14 ans toute l'année, c'est un accueil de loisirs associé à l'école (ALAE) qui reçoit les enfants sur les temps périscolaires (matin, midi, soir et mercredis), et un accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) sur les petites et grandes vacances scolaires.

Le conseil d'administration est composé de parents bénévoles qui ont la responsabilité de diriger l'association Escapade.

Le conseil d'administration détermine les orientations de l'activité d'Escapade et veille à leur mise en œuvre par le directeur. Le conseil se saisit également de toutes questions intéressant la bonne marche d'Escapade et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent.

Rappel des objectifs éducatifs de la structure

- Accueillir les enfants, le matin, avant la classe, dans un centre de

Personnel permanent d'encadrement sur l'accueil de loisirs

Directeur diplômé d'état BEATEP : Mickael VILLEDIEU · **Animatrice BAFA et BAFD :** Sandra Mazzariol · **Animatrice CAP Petite Enfance et BAFD :** Laura MAZEAU · **Animatrice BAFA :** Fiona SAVY · **Volontaire Service Civique :** Loane COSTE-MARANGES

Conseil d'administration d'Escapade

Président : Stéphanie GOULEME · **Vice-Président :** Arnaud GINESTET · **Trésorière :** Sylvie MACE FRANCAZAL · **Trésorière Adjointe :** Maud BOYER · **Secrétaire :** Séverine DIAZ · **Secrétaire Adjointe :** Sophie BAYLES · **Membres :** Aurélie LAUR, Anissa ASLAKI, Pélagie DAUZATS DELRIEU, Sandrine MARTY et Mikael COUANAU · **Membres d'honneur :** Jean ASTOUL et Marie Claude NEGRE

Sigles utilisés · **BEATEP :** brevet d'état d'animateur technicien de l'éducation populaire · **BAFA :** brevet d'aptitude aux fonctions de l'animation · **BAFD :** brevet d'aptitude aux fonctions de directeur · **ALSH :** accueil de loisirs sans hébergement (anciennement CLSH) · **ALAE :** accueil de loisirs associé à l'école (anciennement CLAE) · **PEDT :** Projet éducatif de territoire

loisirs, en leur proposant un éventail d'animations adaptées à leurs besoins.

- Animer le midi la période du repas en favorisant la mise en place d'un deuxième service pour la cantine scolaire de Campsas.
- Développer après la classe, des activités de loisirs grâce aux animateurs de l'association.
- Accueillir les enfants pendant les jours de repos scolaires hebdomadaires, les mercredis, ainsi que les petites et grandes vacances.
- Organiser l'aide aux devoirs.

Fonctionnement 2023

1. Le périscolaire. 183 jours d'ouverture sur l'année :
146 journées + 37 mercredis

- L'accueil du matin entre 7h30 et 9h

L'enfant est accueilli à partir de 7h30 à l'accueil de loisirs, bâtiment construit par la municipalité en 2001 et mis à disposition de l'association Escapade.
Les enfants arrivent de manière échelonnée. Des activités ludiques calmes (lecture, jeux de société...) leurs sont proposées, afin qu'ils commencent tranquillement leur journée. Les classes de maternelles prennent également un petit goûter.

- La pause méridienne entre 12h et 14h

Le repas se déroule à la cantine scolaire qui fonctionne avec deux services. Le premier service se déroule de 12h à 12h45 et concerne les enfants de maternelle et de CP. Les enfants sont surveillés et aidés par des Atsme de la commune et des animateurs de l'association Escapade.
À 12h45, les autres enfants déjeunent. Pendant le reste du temps, les enfants ont un temps d'activité (libre ou organisé par l'équipe d'animation) jusqu'à 13h30.
À partir de 13h30, des temps d'activités périscolaires (TAP) sont proposés aux enfants qui le souhaitent. Les enfants ne fréquentant pas la cantine scolaire ont aussi la possibilité de participer à ces activités gratuitement (découverte du numérique, danse, théâtre, cuisine…)

- L'accueil du soir entre 16h30 et 18h30

Les animateurs d'Escapade viennent chercher les enfants à la sortie des classes. Ils se retrouvent sous les préaux de l'école.
Des animations périscolaires (jeux d'extérieur, activités manuelles,) sont proposées chaque jour à chaque tranche d'âge, en attendant les parents.

- Le fonctionnement des mercredis et du TAP

L'équipe met en place un programme d'activités riches et variés tout au long de l'année (activités manuelles, jeux collectifs, danse, jardinage…)
Des sorties ont été réalisées tous

À savoir

• **Activités périscolaires :**
depuis la rentrée 2023/2024, les temps d'activités périscolaires du mercredi matin (9h-10h) ont été déplacés au vendredi de 15h30 à 16h30.

• **Activités extrascolaires**
* **Petites vacances :**
Séjour à thème : défilé et activités d'Halloween, Noël, St Valentin, fêtes des pères et des mères...
* **Grandes vacances :**
Séjours (camping) à Baraqueville pour les grands (VTT, canoé, Bumball et baignade...) et à Campsas (Escapade) pour les petits
Sorties à Ingréo, à African Safari, à La Grotte du Bosc, à la pente d'eau (Montech), à Walygator...

Remerciements

Nous tenions à remercier le **Groupe Flores** pour l'aide au financement de tee-shirts pour les animateurs d'Escapade.
Nous tenions également à remercier l'entreprise **Spironello** pour le don de plantes qui a permis aux enfants (lors d'une activité jardinage), d'embellir la devanture d'Escapade.

les deux mois environ (patinoire, ferme, Hopy Parc, cinéma…), avec une moyenne de 40 enfants par sortie.

Elle travaille également en lien avec l'école de Campsas sur différents projets (carnaval, fête de fin d'année, collecte sélective, sorties pédagogiques, participation aux réunions de délégués, mise en place de règles de vie commune…)

L'association Escapade a signé en 2019 (renouvelée en 2021), une charte qualité «plan mercredi» qui vise à structurer l'accueil de loisirs autour de quatre axes :

1. l'articulation des activités périscolaires avec les enseignements,
2. l'accessibilité et l'inclusion de tous les enfants,
3. l'ancrage du projet dans le territoire,
4. la qualité des activités.

Depuis septembre 2013 et la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, l'association Escapade et l'école de Campsas collaborent sur les APC du mercredi matin (de 9h à 10h). Une partie des classes de cycle 1, cycle 2 et de cycle 3, participe sous forme de roulement aux animations TAP proposées par Escapade ou encadrées par des intervenants extérieurs (zumba, hand ball, jeux de société, karaté, sophrologie, break-dance…), tandis que les autres restent en classes, pour assister aux activités pédagogiques complémentaires avec les enseignants (lire encadré «À savoir»).

Dans ce cadre, l'association a renouvelé son projet éducatif de territoire (PEDT) pour une durée de 3 ans (2021/2024). Le PEDT est une démarche de partenariat entre les services de l'État concernés (Éducation nationale, DDCSPP) et l'ensemble des acteurs éducatifs locaux (parents d'élèves, enseignants, associations locales, accueils périscolaires) et expérimentale permettant une cohérence à l'ensemble du territoire dans un sens partagé et explicite.

2. L'aide aux devoirs. L'association Escapade propose l'aide aux devoirs, animé par l'équipe pédagogique. Elle accueille les enfants de l'école qui le désirent pour leur apporter un soutien et une aide aux devoirs.

Les animateurs se chargent de récupérer les enfants à la sortie des classes pour les conduire dans une salle de travail dédiée à cette activité.

Un temps de goûter est proposé auparavant. L'activité se déroule pendant environ 45 min chaque lundi, mardi et jeudi à la sortie des classes.

3. Les activités extra scolaires. 70 jours d'ouverture sur l'année (petites vacances et grandes vacances).

Elles sont également assurées par Escapade. Les enfants sont accueillis sur l'ensemble des vacances scolaires de 7h30 à 18h30 (lire encadré «À savoir»).

Les activités proposées ont des objectifs éducatifs. Ces objectifs sont :

- développer l'écoute et le respect des autres,
- développer la solidarité et l'entraide,
- responsabiliser,
- développer l'autonomie et l'esprit d'initiative,
- développer le sens critique et la créativité,
- permettre aux enfants de découvrir et de tester leurs capacités,
- développer l'imaginaire.

Fonctionnement d'Escapade

• **Site Internet : centredeloisirs-escapade.fr**
L'association Escapade dispose d'un site Internet. Vous y trouverez toutes les informations que vous recherchez, réactualisées régulièrement : planning d'activités, fiches de pré-inscription, menus, horaires des sorties et autres manifestations, photos des enfants et des activités d'Escapade…

• **Horaires et permanences**
Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : 7h30-9h / 12h-13h30 / 13h30-14h (TAP) / 16h30-18h30 - **Mercredi :** 7h30-9h / 12h-18h30
TAP : Vendredi de 15h30 à 16h30
Vacances scolaires : 7h30-18h30
Fermeture annuelle : 1 semaine à Noël.

• **Modalites d'inscription et tarifs**
- Lors de la première inscription, vous devez vous acquitter de la carte d'adhésion à l'année.
- Il faut également remplir, la fiche de renseignements, l'autorisation de publication d'images et la fiche sanitaire.
- Les inscriptions pour les mercredis et les vacances scolaires doivent se faire obligatoirement par l'intermédiaire des feuilles de pré-inscription (disponibles dans les cahiers de l'école ou sur Internet). Toute annulation ou absence injustifiée (sauf certificat médical…) reste facturée.
- Nous acceptons tous les types de règlements (chèques, virement, espèces, CESU, chèques vacances, Comité entreprise) et tous les types d'aides (Caf, MSA…).
- Inscriptions à la journée, ½ journée avec repas, ½ journée sans repas…
Depuis janvier 2023, 8 nouvelles tranches tarifaires sont proposées en fonction du quotient familial (grille tarifaire disponible sur le site d'Escapade)

• **Contact :** Accueil de loisirs Escapade
100, rue des écoles - 82370 CAMPSAS - Tél : 05 63 64 00 76
Email : association.escapade@orange.fr

Ce qui s'est passé et les projets réalisés en 2022

- Changement du logo.
- Participation à la marche citoyenne organisée par l'Apec (avril 2022).
- Organisation de la kermesse de l'école (juin 2022) avec une nouvelle fois, uniquement les enfants et le personnel de l'école et d'Escapade.
- Participation à Octobre rose : création de nœud roses et ribambelles (place du village).
- Participation au marché de Noël (4 décembre 2022).
- Intervention d'Angélique Théa (initiation zumba et handball), de Sandrine Oncins (sophrologie), de Raphael Maria (breakdance) dans le cadre des TAP du mercredi matin.
- Spectacle de Noël à la salle des fêtes (16 décembre 2022). Thème : Aladdin
- Ouverture première semaine des vacances de Noël + lundi 2 janvier 2023.

Ce qui s'est passé en 2023 et se passera en 2024

- Création du panneau avec le

logo d'Escapade sur le mur de l'entrée.
- Participation à Octobre rose : création par les enfants de porte-clés, bracelets et bougeoirs. Tous les bénéfices sont reversés à la Ligue contre le cancer.
- Intervention d'Angélique Théa (initiation zumba et handball), de Sandrine Oncins (sophrologie), de Raphael Maria (breakdance) dans le cadre des TAP du mercredi matin.
- Participation à la fête de l'école (démonstration de breakdance).
- Participation au marché de Noël (3 décembre 2023).
- Spectacle de Noël à la salle des fêtes (22 décembre 2023).
- Ouverture la deuxième semaine des vacances de Noël (du mardi 2 janvier au vendredi 5 janvier 2024).

Le début de l'année 2024 verra l'ouverture (au cœur du village) d'un Centre d'accueil jeunesse pour les jeunes de 11 à 17 ans.
Nous reviendrons vers vous prochainement ! ■

Foot - AS Campsas

L'ASC entame une nouvelle étape cette saison, pour les jeunes footballeurs.
Après plusieurs années d'entente annuelle, avec les clubs de Labastide Saint-Pierre et des Deux Ponts, nous avons concrétisé la démarche en fusionnant l'ensemble de nos écoles de foot au sein d'une même entité.
La création de l'Étoile sud 82 est le résultat d'une volonté sportive pour proposer à l'ensemble des jeunes de nos villages, une équipe en championnat départemental.
L'Étoile sud 82 propose des groupes de la catégorie U6-7 à la catégorie U18-19, en fille ou garçons.
Cette collaboration étroite entre nos clubs répond également à notre engagement auprès des jeunes pour leur proposer des structures d'entraînements et de match de qualité.

Les entraînements sont répartis sur l'ensemble des terrains de nos trois clubs, sur les communes de Campsas, Labastide Saint-Pierre, Orgueil, Reyniès, Nohic, et Villebrumier, en fonction des catégories.
Cette aventure nous permet de nous projeter pour les années futures avec une bonne dynamique et des résultats sportifs qui ne tarderont pas à venir.
N'hésitez pas à nous rejoindre et à nous contacter si vous souhaitez vous inscrire dans ce projet avec nous.

Comité directeur

Président : CADEAU Patrick · **Président d'honneur :** THEDIÉ Christian · **Vice-président :** FELIPE Jean-Louis · **Secrétaire :** POUJET Stéphanie · **Secrétaire adjointe :** PRUVOT Valérie - GENESLAY Martine · **Trésorière :** FELIPE Jocelyne · **Trésorier adjoint :** BONHOURE Didier · **Membres :** GASPAROTTO Joël - CALVO Frédéric - VIGATO Yoann - MESTRE Joël - CARDETTI Eric

Pour toutes questions ou informations, vous pouvez contacter Patrick CADEAU au 06 77 53 95 71

Retour
sur la saison passée

• **Séniors 2022.** Malgré une tentative en début de saison pour poursuivre la dynamique de la saison précédente, l'effectif trop restreint et des péripéties en début de saison nous ont contraint à jeter l'éponge.
Nous espérons malgré tout revoir un jour des équipes séniors sur nos terrains.
Merci à tous ceux qui ont cru à ce nouveau départ et qui nous ont accompagné.

• **Nos catégories jeunes.** La saison 2022-2023 a confirmé la dynamique du rassemblement des trois écoles de foot de Campsas, Labastide Saint-Pierre et des Deux Ponts.
Les jeunes licenciés sont nombreux, et les parents s'impliquent avec nous.
Les infrastructures s'améliorent peu à peu et s'adaptent aux conditions météorologiques et aux besoins des différents groupes.
Un grand merci aux parents, toujours présents autour des terrains pour supporter les équipes, pour leur bonne humeur, mais aussi pour leur aide lors des matchs organisés sur nos terrains.
L'école de foot a permis de proposer des équipes au niveau départemental de la catégorie U6-7 à U18.
Le nombre de jeunes inscrit sur nos trois clubs totalisent plus d'une centaine de jeunes.
Au niveau sportif, l'ensemble des catégories s'est bien comporté, avec de bons résultats. Félicitations au groupe des U14-15 qui a remporté la coupe de Tarn et Garonne face à Montauban ! ■

Sport et détente Campsanais

L'association propose :
- des cours de modern jazz enfants, le mercredi de 17h30 à 18h30 avec Christelle,
- des cours de rock adultes, le mercredi de 19h30 à 20h30 avec Carole,
- des cours de tricot, crochet et de couture, le mardi de 20h à 22h avec Séverine,
- des cours d'abdos fessiers, cardio, gym du dos, pilates, le jeudi de 19h à 20h30 avec Ambre (coach sportive professionnelle).

Nous remercions la mairie de nous avoir mis à disposition une salle dédiée à nos activités manuelles : tricot, crochet et couture.

Contact
Christelle : 06.52.92.67.23
Laurence : 06.31.36.96.00

Une fête de clôture est prévue le samedi 15 juin 2024 avec un spectacle des enfants et des démonstrations des cours des plus « grands ».
Nous accueillons nos adhérents tout au long de l'année. N'hésitez pas à nous contacter pour venir essayer nos cours. ■

Bureau

Président : PERES Christophe · **Vice Président :** MOLINIE Wilfrid · **Trésorier :** LUSSET Benoît · **Trésorier adjoint :** SAYSSET Christophe · **Secrétaire :** BIANCO Romain · **Secrétaire adjoint :** CARDETTI Eric

Contact

Christophe Perès
06 24 30 56 68

Campsas Foot Loisirs

L'association propose de pratiquer une activité footballistique sur la commune avec un calendrier de 20 à 24 matchs par saison le vendredi soir. Un moment convivial à l'issue des matchs est partagé avec les équipes adverses, permettant de se réconcilier après une confrontation certes amicale, mais ou le gain du match est toujours une finalité importante même s'il n'y a pas de championnat officiel.

Composition. Initialement vétérans, nous tolérons quelques éléments plus jeunes afin de former et transmettre cette philosophie ancestrale du beaux jeux et des après matchs. L'effectif doit être assez pléthorique afin de palier aux différents aléas d'une saison pleine et l'effectif n'est pas limité non plus sur la feuille de match. Chacun apporte sa contribution à l'effort collectif selon ses capacités. Nous détachons une personne pour l'arbitrage des matchs mais cela se fait parfois en auto-arbitrage.

Philosophie. Partager les réussites, se souder dans la difficulté, compenser les erreurs du copain maladroit ou trop lent pour contrer son vis à vis permet de continuer de développer une solidarité des joueurs entre eux. Parfois des braillards pestent, mais encouragent toujours leurs copains et récompensent toujours celui qui au terme d'un effort énorme finit par rattraper sa bévue. Bref, prolonger dans la vie, les joies du terrain. Il faut surtout le zeste d'humour, de recul, de distance et d'intelligence qui fait prendre la vie avec le sourire, malgré les difficultés du quotidien. Parfois refaire le match, le jeu, et un peu plus tard dans la soirée, le monde, vaut tous les plaisirs de la terre. Les matchs du vendredi permettent ainsi aux footballeurs de se retrouver sans trop rogner les activités du week-end. Un coup de main pour l'organisation vous sera demandé mais vous y participerez avec bonne humeur et solidarité envers les copains.

Recrutement. Malgré nos agents aguerris et habitués à traquer le moindre sportif qui s'ignore, il se peut que notre cellule soit passée à côté de votre talent. Si vous souhaitez nous rencontrer et savoir si vous êtes fait pour le foot loisirs, passez nous voir un vendredi soir pour nous rencontrer. Vous bénéficierez un tutorat et d'un encadrement sur mesure ou vos aptitudes seront révélés au grand jour. Bon cela peut prendre parfois du temps pour certains, mais dans la joie et la bonne humeur, on y arrive.

Les merveilleuses histoires ne connaissent pas de fin. Il ne tient qu'à vous d'en faire partie. ■

Pétanque joyeuse campsanaise

Cette année, une équipe a participé au championnat départemental vétérans. Elle termine son parcours en demi-finale du département et accède à la division supérieure.

Deux équipes engagées au Club open départemental 2023 avec des résultats plus qu'honorables en 4e et 5e division.

Avec le soutien et la générosité de nos partenaires, nous avons de nouvelles tenues. Ainsi nous pouvons arborer les couleurs de notre village au cours des diverses compétitions. Un grand merci à Flores TP, le Café de la place, Groupama, la Table de Michèle, le Credit agricole. Sans eux, le projet n'aurait pas pu se réaliser. Nous remercions vivement la mairie pour la construction de la halle de Campsas qui nous permettra de jouer à l'abri.

Le club de Campsas à organisé un Trophée de l'amitié avec les clubs voisins de Orgueil et du Fau. Trophée que Campsas à brillamment remporté.

Nous avons aussi organisé un après-midi pétanque inter associations de Campsas à laquelle ont répondu de nombreuses personnes. Ce fût un moment très convivial. Nous les remercions encore d'avoir répondu présents.

Projets 2024

- Participation à la coupe de France.
- Remise en jeu du trophée de l'amitié.
- Participation aux divers championnats départementaux.
- Journée inter-association.
- Concours pour les grandes fêtes de Campsas le samedi en partenariat avec le comité des fêtes et le lundi après-midi à 16h. Suivi du traditionnel repas le lundi soir. Sur inscriptions aux numéros ci-dessous.

Nous comptons sur la présence de tous les licenciés pour les différents championnats départementaux, la coupe de France, les concours amicaux du vendredi soir.

Un grand merci aux licenciés, aux membres et aux bénévoles pour leur aide encore cette année et leur bonne humeur à chaque manifestation.

Que vous soyez compétiteurs ou amateurs, n'hésitez pas à nous rejoindre nous serons ravis de vous accueillir les dimanches après-midi et les vendredis si le temps le permet. ■

Bureau

Président d'honneur : Marie-Claude NEGRE · **Président :** Patrick TOSOLINI · **Vice-président :** Gérard MEYER · **Trésorière générale :** Claudie GASPAROTTO · **Trésoriers adjoints :** Ghislaine VIAU-AYMA et Gilbert LAYMAJOUX · **Secrétaire général :** Marie Claude CARDETTI · **Secrétaire adjointe :** Monique SELLE · **Membres :** Jean-Marie CARDETTI - Edmond SELLE - Gilbert GASPAROTTO

Contact

Patrick TOSOLINI : 06.15.58.26.01.
Claudie GASPAROTTO : 06.76.13.20.81.
M-Claude CARDETTI : 07.85.37.58.27. / mcc82@orange.fr

Pompes Mols

Pour cette 7e édition de la balade des Pompes Mols, les marcheurs ont pu traverser la commune de Campsas à travers les domaines viticoles, et ses magnifiques vergers.
Pour la première fois cette année, nous avons aussi accueilli des cavaliers et leurs chevaux. Ce sont donc plus de 500 marcheurs qui ont profité du magnifique soleil d'octobre. Au cours de cette balade, les marcheurs ont pu se désaltérer avec une dégustation gratuite de vins du Frontonnais dans les domaines du Château Carrol de Bellel, du Château Boujac et du Château Lescure.

La matinée s'est conclue par un réconfortant aligot-saucisse, accompagné d'une bonne ambiance avec la banda et toujours autour de la bière campsannaise Hopduck.
L'association vous propose de se retrouver pour la guinguette des Pompes Mols qui aura lieu les weekends du 8/9 décembre et 15/16 décembre autour des fameuses huitres mais aussi de la charcuterie et fromage toujours dans une ambiance festive.
Au plaisir de vous revoir. ■

Camion RC Campsas

L'association Camion RC Campsas est une association constituée de passionnés de camions RC à l'échelle 1/14e, de tous âges et de tout horizon.
Le bureau se compose de son président M. Rivière Cyril, M. De Jong Frédéric en tant que vice-président, M. Couaneau Mikael le secrétaire et Mme Gournay Émilie la trésorière. ■

Sambo

Cette édition 2023 est dédiée à Alma-Linda Oliveros-Molina et Edmond Conilh-Oliveros, nés en juin.

Enfin, une saison complète. La pandémie, bien que tapie dans l'ombre, nous a laissés tranquilles. Les entraînements, stages, rencontres et cérémonies ont retrouvé leur cours habituel. ■

Arbitrage

- Séminaire des arbitres en Israël en avril 2023.
- Thierry Théron est confirmé arbitre international

Résultats sportifs 2022-2023		
Open Départemental et Régional VOM, le 11/12/2022		
Rostaing Gal Donna	poussine b	-27 kg première
Rostaing Gal Estelle	poussine b	-36 kg deuxième
Lou Martin	poussine b	-45 kg première
Bedel Diégo	poussin b	- 33 kg quatrième
Talina Mistoihi-Clerin	poussine c	+45 kg première
Calvin Bourassin	benjamin	-38 kg deuxième
Stage Régional Gigean Combat, le 15/01/2023		
Tom Mompeyssen	cadet	-64 kg deuxième
Yanis Dangremont	minime	-42 kg premier
Open Régional VOM, le 21/01/2023		
Rostaing Gal Donna	poussine b	-27 kg première
Rostaing Gal Estelle	poussine b	-36 kg première
Lou Martin	poussine c	-45 kg première
Camille Fauré	benjamine	-40 kg troisième
Diégo Bedel	poussin c	-33 kg quatrième
Calvin Bourassin	benjamin	-38 kg premier
Rencontre Nationale Rocbaron, les 25-26/02/2023		
Lou Martin	poussine c	-45 kg première
Diégo Bedel	poussin c	-33 kg troisième
Stage National Gigean Combat, le 25/03/2023		
Challenge open Occitanie, le 15/04/2023, Cintegabelle		
Dangremont Yanis	minime sportif	-43 kg premier
Dangremont Lilian	cadet combat	-53 kg premier

Évènements

- Coque des rois le 28 janvier 2023
- Tombola en ligne
- Stage de secourisme avec la participation de Groupama
- Remise des recompenses le 16 juin 2023
- Repas au Café de la place le 24 juin 2023

Bureau

PRESIDENT : OLIVEROS Christian · **Vice-Présidente :** LAMARTINIERE Valérie · **Secrétaire :** Françoise ASSIE · **Secrétaire adjointe :** Annick PONIARD · **Trésorière :** Anne-Marie OLIVEROS · **Trésorier adjoint :** Michel ROUBIN · **Membres :** Cécile GALANTE - Yann BRAINI - Nathalie CARIOU - Maurice CAUVIN - Jean-Pierre GENNERAT - Steve OLIVEROS - Stéphanie JAMES - Thierry THERON - Roxane OLIVEROS. **Vérificateur aux comptes :** Odette LAYMAJOUX.

Contact

OLIVEROS Christian - 480 route d'Auch - 82370 Campsas - TEL : 06.14.39.21.10
e-mail : oliveros@orange.fr

Le mot du président

Oui, enfin, une saison complète. Le Sambo retrouve ses lettres de noblesse. Votre président est élevé au grade de Papi. Merci à tous de faire vivre ce club, merci de véhiculer ces valeurs de respect et d'honneur chères à mon cœur. Merci à ma trésorière (grand-mère aussi du coup), pour sa plume et sa verve. Amitiés. ■

Christian OLIVEROS

Planning

- Sambo Sportif
(à partir de 4 ans)
Le mercredi de 18h à 19h30
Le vendredi de 18h à 19h30
- Sambo Combat
Le lundi de 18h30 à 20h
- Self Défense sans chute – pour tout public
Le mercredi de 19h30 à 21h
- Sambo Défense
Le dimanche de 10h à 12h
- Sambo Fit
Le vendredi de 20h à 21h

Le VCC

Vélo club campsanais

Déjà 3 ans que le club VCC existe, et avec de très belles victoires, et des places d'honneurs.

L'année 2023 a donc été très satisfaisante avec comme résultat, la victoire de Mickaël Kleitz qui a remporté le championnat de Tarn et Garonne en catégorie 20/29 ans.

Le club souhaite que l'année 2024 soit aussi talentueuse. ■

Le président

Angel PALMISANO

Le TAC

Tennis avenir campsanais

Le Tennis avenir campsanais assure des cours pour les enfants inscrits à l'école de tennis le lundi de 19h à 20h (assurés par Frédéric NEGRE ou Yann JOBARD, éducateurs du club), et le samedi de 10h à 11h (assurés par Vincent GARNIER ou Frédéric NEGRE, éducateurs du club).

Plusieurs groupes de niveaux sont proposés : balle rouge, orange et verte.

Nous proposons 25 sessions de 1h par semaine pour un tarif de 135 € (licence + cours).

La vie du club…

Des cours adultes (1 groupe femmes et 1 groupe hommes) sont également dispensés par Lionel MORANT (éducateur du club) le mardi de 18h45 à 19h45 (femmes) et de 19h45 à 20h45 (hommes).

Cours adulte 90 € (10 sessions de 1h, licence obligatoire non incluse)

Les tarifs « adhésion » ont été revus à la baisse cette saison en raison de la non disponibilité du terrain de tennis pendant la période de travaux de couverture et de bardage.

Les tarifs (carte et licence) sont les suivants pour la saison 2023/2024 (sous réserve de modification pour la saison prochaine) :

Licence seule : 32 € pour les adultes, 22 € pour les enfants.

Carte adulte 47 € (licence + adhésion) sans cours

Carte adulte 41 € (licence + adhésion) avec cours (+90 €)

Carte enfant 37 € (licence + adhésion)

La saison prochaine…

Afin de préparer au mieux la rentrée tennistique, et d'avoir un effectif prévisionnel d'inscrits, et si vous souhaitez participer à un cours ou être tout simplement licencié(e) nous vous remercions de bien vouloir nous joindre par mail ou par téléphone.

Contact

Site : tennisavenircampsanais.clubeo.com
Facebook : Tennis Avenir Campsanais
Mail : tennisavenircampsanais@gmail.com
Téléphones : 06 08 71 95 92 / 06 21 65 02 90

Bureau

Président d'honneur : Marie-Claude NEGRE

Le Tennis Avenir Campsanais est composé de 9 membres actifs.

Président : Vincent GARNIER (éducateur du club) · **Secrétaire :** Frédéric NEGRE (éducateur du club) · **Trésorier :** Sylvain ROSTAINGT · **Autres membres actifs :** Gilles GROC · Cécile MURAT-GROC · Nelly PUECH · Yann JOBARD (éducateur du club) · Xavier ALIBERT · Lionel MORANT (éducateur du club – cours adultes)

Le TAC remercie la municipalité ainsi que tous ses sponsors pour leurs précieux soutiens. ■

La vie paroissiale de Campsas

Les abbés Raymond Fauré et Georges Passerat se partagent le secteur paroissial. L'abbé Raymond Fauré étant le curé officie les messes principales et l'abbé Georges Passerat complète les cérémonies avec trois diacres (Jean-Marie Duez, Robert Gimenez, et Blaise de Sèrezin) notamment pour les baptêmes et les mariages.

Les temps forts 2023-2024

- Temps fort à la maison diocésaine de Montauban des jeunes de l'aumônerie pour l'appel à la confirmation avec l'évêque intérimaire le 2 décembre 2023.
- Pèlerinage diocésain à Lourdes pour l'ascension le 8 et 9 mai 2024.
- Les confirmations se feront le 26 mai 2024 à Verdun, une dizaine de jeunes s'y préparent.
- Les Professions de foi auront lieu le 16 juin 2024 à Verdun sur Garonne pour une dizaine de collégiens de l'aumônerie.
- Les premières communions seront aussi en juin 2024 à Verdun et à Grisolles.
- Pèlerinage VTT jusqu'à Rocamadour du 8 au 12 juillet 2024 avec plus de 150 cyclistes et autant pour l'intendance.
- Pèlerinage à Lourdes limité à une centaine de malades, avec l'hospitalité diocésaine de Montauban du 28 juillet au 31 août 2024.

Remerciements à la municipalité

Nous remercions chaleureusement l'équipe municipale ainsi que le personnel. Leurs appuis sont décisifs pour la logistique du bâtiment lorsque nous éprouvons des soucis techniques. L'église demeure au sein du village un attrait et un atout pour l'embellissement et le rayonnement du village. ■

Diocèse Montauban : http://catholique-montauban.cef.fr
Notre curé : Père Raymond Fauré - Presbytère, 1 rue de la Ville, 82600 Verdun sur Garonne - 05 63 02 53 29 - 06 07 10 35 10 raymond-faure@club-internet.fr - www.paroisse-verdun-grisolles.fr

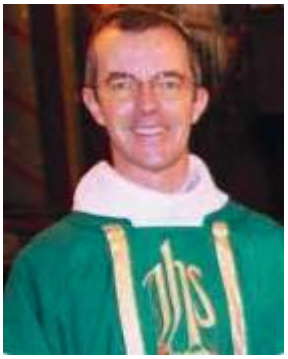

Père Raymond FAURÉ

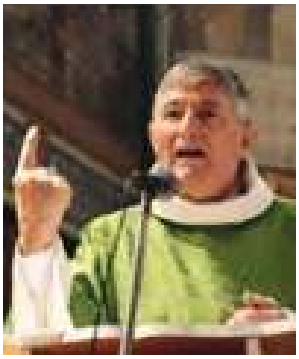

Notre prêtre auxiliaire : Père Georges PASSERAT

Diacre Robert GIMENEZ

Diacre Jean-Marie DUEZ

Diacre Blaise de SEREZIN

La paroisse de Campsas

Contact catéchèse et aumônerie

- M. Escolano Manuel • tél : 06.03.70.25.90 • escolanomanu@gmail.com

Catéchisme

- Grisolles : le samedi après-midi 17h
- Verdun sur Garonne : le dimanche matin à 09h30

Aumônerie

- Collège : une fois par mois à Grisolles, le samedi après-midi. Inscription dès la 6e. Contact : escolanomanu@gmail.com
- Lycée : une fois par mois à Grisolles, le samedi soir. Contact : Pierre Melet : pierre.melet1976@gmail.com ou Émilie Terrieux : e.terrieux@gmail.com
- Adultes : une fois par mois à Grisolles, le samedi après-midi. Contact : Jean-Claude Terrieux : jc.terrieux@gmail.com

Cérémonies

Baptême, mariage, obsèques : contacter l'abbé Raymond Fauré au 05.63.02.53.29 ou 06.07.10.35.10

Horaires des messes

www.diocese-montauban.fr/verdun/paroisses/verdun-sur-garonne/

Campsas. Pour la messe dominicale voir affichage sur la porte de l'église. Messe en semaine le 3e vendredi du mois à 18h30 - Groupe de prière tous les premiers vendredis du mois de 18h à 18h30 - Des intentions peuvent nous être adressées.

Canals. Messe le second vendredi du mois à 18h30 - Groupe de prière une fois par mois le jeudi à 18h30.

Verdun. Messe tous les dimanches à 11h - Groupe de prière tous les jeudis à 19h30.

Grisolles. Messe tous les samedis à 18h30 - Groupe de prière le mardi à la pension (24 rue Fort 82170 Grisolles) à 18h.

Communication

Un nouveau site internet pour Grand Sud Tarn-et-Garonne

En avril dernier, la communauté de communes Grand Sud Tarn-et-Garonne a fait peau neuve sur le web avec la mise en ligne d'une toute nouvelle version de son site internet (adresse web inchangée) : www.grandsud82.fr. Dorénavant, vous pourrez y retrouver :

- un menu repensé pour rassembler les informations de manière logique : travailler et entreprendre, vie pratique et associative, découvrir, se divertir...
- des cartes interactives pour localiser les équipements de votre intercommunalité (médiathèques, crèches, bornes à déchets, déchèteries, etc.) ;
- un agenda des animations et des rendez-vous organisés par la communauté de communes ;
- un catalogue des démarches (accessible via la rubrique « En 1 clic ») qui permet d'effectuer de nombreuses demandes directement en ligne (réservation de composteur/broyage à domicile, nouveaux bacs, pass déchèteries, paiement de la crèche, pré-inscription à la crèche de Montech ou encore dans une école de musique, prise de rendez-vous avec le centre instructeur et le service emploi/formation, etc.) ;
- une sélection d'informations « sur mesure » en fonction de votre profil (habitant, entreprise, visiteur, association) accessible via « Je suis » ;
- une présentation de chaque commune du territoire ;
- une présentation du territoire en vidéo ;
- la possibilité de répondre en ligne aux offres d'emploi de Grand Sud ou de déposer une candidature spontanée. ■

En savoir plus : www.grandsud82.fr
Facebook : grandsudtarnetgaronne

Transports

Osez le covoiturage au quotidien avec la plateforme illicov

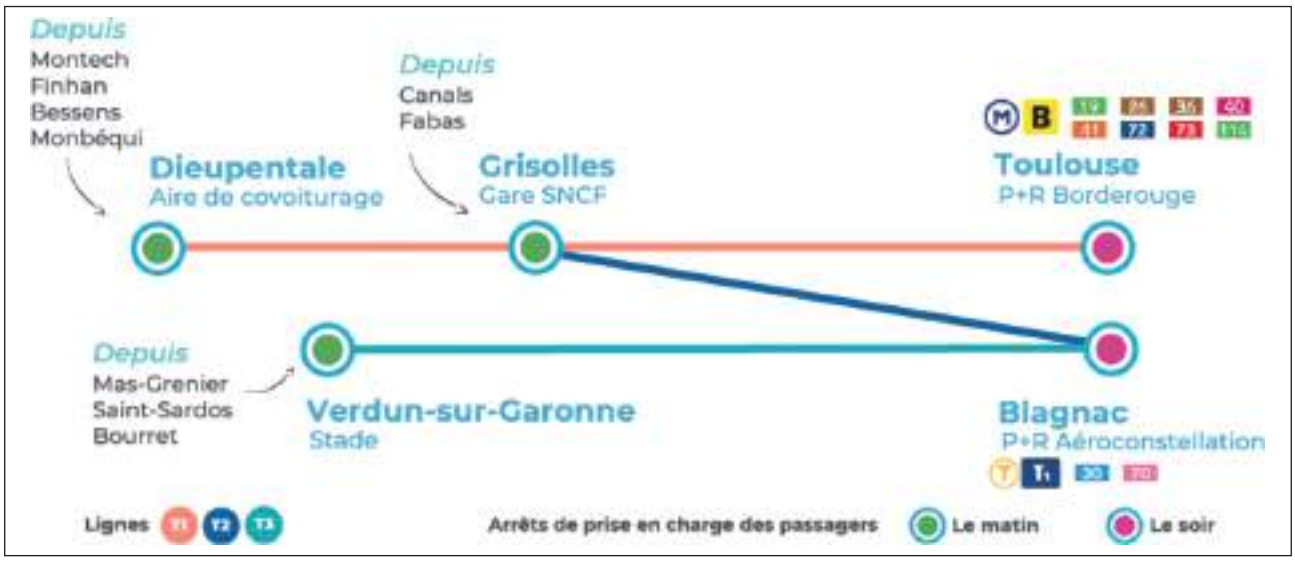

Avec l'aval de la région Occitanie, la communauté de communes Grand Sud Tarn-et-Garonne expérimente trois lignes de covoiturage quotidien au départ des communes de Dieupentale, Grisolles et Verdun-sur-Garonne et à destination de Toulouse (parking relais de Borderouge) et de Blagnac (parking relais Aéroconstellation). Si vous souhaitez rejoindre la communauté, inscrivez-vous dès maintenant sur www.illicov.fr

Pour en savoir plus sur les détails des lignes et leur fonctionnement ainsi que les dessertes liO, rendez-vous sur www.grandsud82.fr et sur www.illicov.fr

Des lignes plébiscitées par les habitants

À l'issue de la consultation débutée en 2022, les habitants ont été nombreux à indiquer se rendre régulièrement à Toulouse depuis Dieupentale et Grisolles et à Blagnac depuis Verdun-sur-Garonne.

Les covoitureurs ont le choix de s'inscrire sur l'une des troislignes proposées.

Comment ça marche ?

Le covoiturage fonctionne à la manière d'une ligne de bus : les conducteurs empruntent l'itinéraire défini, s'arrêtent à des arrêts fixes où ils récupèrent et déposent les passagers.

Les avantages de ce nouveau service :

- des indemnités entre 1,50 € et 2,50 € pour les conducteurs et ce, pour chaque passager transporté. Mais aussi des indemnités en plus grâce à un système de bonus, même s'ils roulent sans passagers. L'objectif est de fidéliser les conducteurs afin qu'ils proposent leurs sièges en complément de l'offre liO selon une grille horaire pré-établie.
- trois semaines de trajets offerts aux passagers suite à l'inscription et des départs garantis aux heures de pointe. Une solution de secours est déployée en cas de désistement du conducteur.
- et enfin, une organisation allégée où tout est géré par l'application : nul besoin d'entrer en contact avec son covoitureur, il suffit de planifier son trajet via l'application pour covoiturer. ■

Immobilier

Tout savoir sur la rénovation énergétique de votre logement

Vous avez un projet de rénovation énergétique de votre logement ? Pour vous accompagner et identifier les aides auxquelles vous pouvez prétendre, n'hésitez pas à prendre rendez-vous auprès du CAUE 82/GURE. Un conseiller énergie vous renseignera sur les modes de chauffage, de production d'eau chaude sanitaire, les procédés d'isolation ou encore les énergies renouvelables. Il vous orientera vers les solutions les mieux adaptées à vos besoins.

Par ailleurs, selon vos ressources, vous pouvez prétendre à de nombreuses aides financières.
Dans ce cadre, la communauté de communes Grand Sud Tarn-et-Garonne peut vous accorder une aide de 1000 € forfaitaire.

Pour avancer sur votre projet, prenez rendez-vous dès maintenant au 05.67.92.82.82. Des permanences ont lieu toutes les semaines au plus près de chez vous pour lever tous les blocages. ■

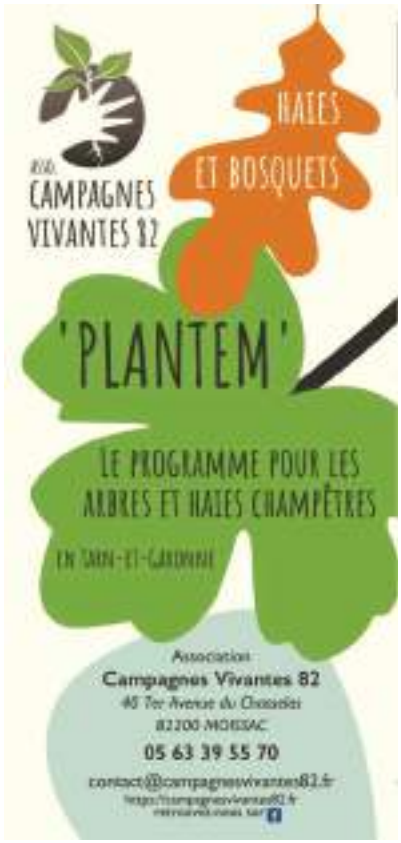

Environnement

Planter pour lutter contre le changement climatique

Dans le cadre du plan Climat, l'action de l'association Campagnes vivantes 82 est soutenue par la communauté de communes.
Puisque le végétal capte du carbone, celle-ci encourage la plantation de haies (dispositif Plantem) en finançant une partie des plants (dans la limite de 1000 m linéaires en 2023).

Elle prend en charge 1,70 € par plant, et plus vous plantez, moins le coût d'un plan est élevé. Par exemple, le reste à charge par plant pour une haie de 30 m est de 4,40 €, il est de 3,70 € pour une haie de 50 m.
Pour en savoir plus ou en bénéficier, contacter Campagnes vivantes 82 au 05 63 39 55 70. ■

Environnement

Jouons la carte de la réduction des déchets !

Pour répondre à l'obligation du tri à la source des déchets alimentaires (épluchures de légumes, marc de café, thé, coquilles d'œufs, etc.) et des végétaux du jardin qui s'impose à nous au 1er janvier 2024, la communauté de communes Grand Sud Tarn-et-Garonne propose des solutions de proximité pour gérer ces déchets à domicile.

Pour vous accompagner

1. Le compostage individuel et partagé. Vous disposez d'un jardin ? Grand Sud Tarn-et-Garonne vous propose de vous équiper d'un composteur. Des distributions de composteurs au tarif exceptionnel de 15 € sont organisées sur l'ensemble du territoire, assorties d'une séance d'initiation au compostage.

Pour ceux ne disposant pas de jardin, un réseau de composteurs partagés en partenariat avec les communes est en cours de déploiement dans les centres-bourgs. Si vous êtes intéressés pour lancer la création d'un site de compostage partagé près de chez vous, dans une résidence, dans un lotissement ou sur le domaine public (place, rue, jardin), la communauté de communes vous accompagne.

2. Le broyage. Plutôt que d'apporter vos branchages en déchèterie, vous pouvez les valoriser dans votre jardin en les broyant. Avec son service broyage à domicile, la communauté de communes permet à chacun de broyer ses branchages. Pour 15 €/h, un agent de la collectivité vient chez vous et s'occupe de broyer votre tas de branchages. Le broyat reste à votre disposition pour être utilisé en paillage pour vos arbustes, massifs, potager ou encore utilisé pour votre composteur.

Alléger le porte-monnaie

Composter ses déchets alimentaires et broyer ses déchets verts, contribue à réduire ses déchets. Moins de déchets jetés dans votre poubelle noire, ce sont logiquement moins de coûts de collecte et de traitement à supporter pour la communauté de communes.

Par ailleurs, en broyant vos déchets vous limitez vos allers/retours en déchèterie. ■

Pour connaître les dates de distribution de composteurs, rendez-vous sur le site www.grandsud82.fr, sur la page Facebook grandsudtarnetgaronne ou rapprochez-vous du pôle Environnement au 05.63.64.49.80

Pôle Environnement : changement des horaires d'accueil

Depuis le 1er septembre 2023, l'accueil du pôle Environnement de Grand Sud Tarn-et-Garonne a modifié ses horaires. Vous pourrez désormais y accéder du lundi au vendredi, 9h-12h et 14h-17h. L'adresse est inchangée (350 ch. de la Fraysse - Dieupentale). ■

Politiques sociales

Le centre social Arc-en-ciel et l'association Trait d'union à Bessens fêtent leur 10 ans

En octobre 2013, le centre social intercommunal Arc-en-ciel voyait le jour grâce à l'implication d'élus, d'habitants et de représentants d'associations du territoire.

Pour le coanimer aux côtés de la communauté de communes, l'association Trait d'union a été créée en même temps.

Dix ans que les équipes du centre social et de Trait d'union construisent avec vous et pour vous, habitants du territoire, le projet du centre social.

Durant toutes ces années, divers ateliers ont été mis en place : multimédia, jardinage, couture, généalogie, remue-méninges, bricolage, loisirs créatifs, cuisine… S'ajoutent à cela des animations en direction des familles : rendez-vous des parents d'ados, Je Pause, espace de rencontres parents-jeunes enfants, etc., l'organisation de sorties ainsi que des événements à thème tels que : forums, soirées débat.

Le samedi 21 octobre dernier, le centre social Arc-en-ciel de la communauté de communes Grand Sud Tarn-et-Garonne et l'association Trait d'union fêtaient leurs 10 ans d'existence.

Une journée placée sous le signe de la convivialité, du partage, de la bonne humeur avec au programme une découverte des ateliers, des danses, un repas partagé et un gâteau d'anniversaire coloré.

Un grand merci aux bénévoles pour leur engagement quotidien et qui ont permis à cette journée d'exister. ■

Contact

Association Trait d'union :
06 07 35 37 74
Centre social Arc-en-ciel :
Vanessa - 07 72 51 57 73
Christine - 06 85 52 73 71
Valérie - 07 50 56 78 51

VIE PRATIQUE

INFOS UTILES ET NUMÉROS INDISPENSABLES

Mairie
• Accueil : lundi, mardi, mercredi, vendredi
9h-12h et 13h30-17h30
• Service Urbanisme
lundi, mercredi : 9h-12h et 13h30-17h30
Tél.: 05 63 25 00 85
Fax. : 05 63 25 00 86
mairie-campsas@info82.com
www.campsas.fr - www.e-permis.fr

Agence postale
lundi : 8h45- 11h30
mercredi à samedi : 8h45-11h30
Tél.: 05 63 25 00 88

École de Campsas
05 63 02 37 53
Cantine : 05 63 26 05 64

Centre de loisirs
05 63 64 00 76
association.escapade@orange.fr

Vie paroissiale
Père Raymond Fauré : 05 63 02 53 29

Communauté de communes Grand Sud Tarn et Garonne
05 63 30 03 31 - www.grand sud 82.fr

Médiathèque de Campsas
05 63 02 08 06
• En période scolaire :
jeudi : 16h-18h30
mercredi : 8h45-12h30
• En période de vacances scolaires :
jeudi : 10h-12h et 14h-18h30

Déchetterie de Dieupentale
350, chemin de la Fraysse
82170 Dieupentale
05 63 64 49 80
du lundi au samedi : 9h-12h et 14h-17h

France services
• Centre social à Grisolles :
9 rue François Faugères
06 85 52 73 71
centresocialgrandsud82.fr

• Centre social à Labastide Saint Pierre :
90 avenue Jean Jaurès
06 85 52 73 71
• Espace de vie sociale (EVS) à Verdun-sur-Garonne : 302 route d'Auch
07 56 38 05 12
evs.pole-verdun@grandsud82.fr
www.grandsud82.fr

Électricité - ERDF
09 72 67 50 82

Eau - Véolia
05 61 80 09 02

Allô frelons
06 75 36 24 05

Assistantes maternelles
• CASSAGNABERE Marion :
05 63 31 76 03 - 06 45 01 21 25
• DA SILVA Madeleine : 06 24 88 97 03
• FELIPE Patricia : 06 27 32 98 60
• MEGYESI Stéphanie : 06 76 71 31 61
• PEMEJA Patricia : 06 09 20 43 25
• ROUGES Magalie : 06 43 84 20 48
• THIEBAUT Leslie :
05 63 26 07 38 - 06 67 35 92 48
• VERGNES Charlène : 06 66 63 37 18

Urgences
• Samu : 15 • Pompiers : 18 ou 112
• Police Secours : 17
• « Allô docteur » : 39 66
Médecin de garde (week-ends, jours fériés et semaine 20h-8h).
• Centre anti poison : 05 61 77 74 47

Violences
• Violences conjugales : 39 19
• Signalement en ligne :
www.arretonsviolences.gouv.fr
• Enfants en danger (-18 ans) : 119
• Parent en difficulté : 119
• Collectif féministe contre le viol :
0800 05 95 95 - 06 81 82 00 02
• Vous êtes victime de violences, vous pouvez être aidé·e. Si vous êtes en danger appelez en urgence le 17, ou par sms au 114
• Hébergement d'urgence : 115